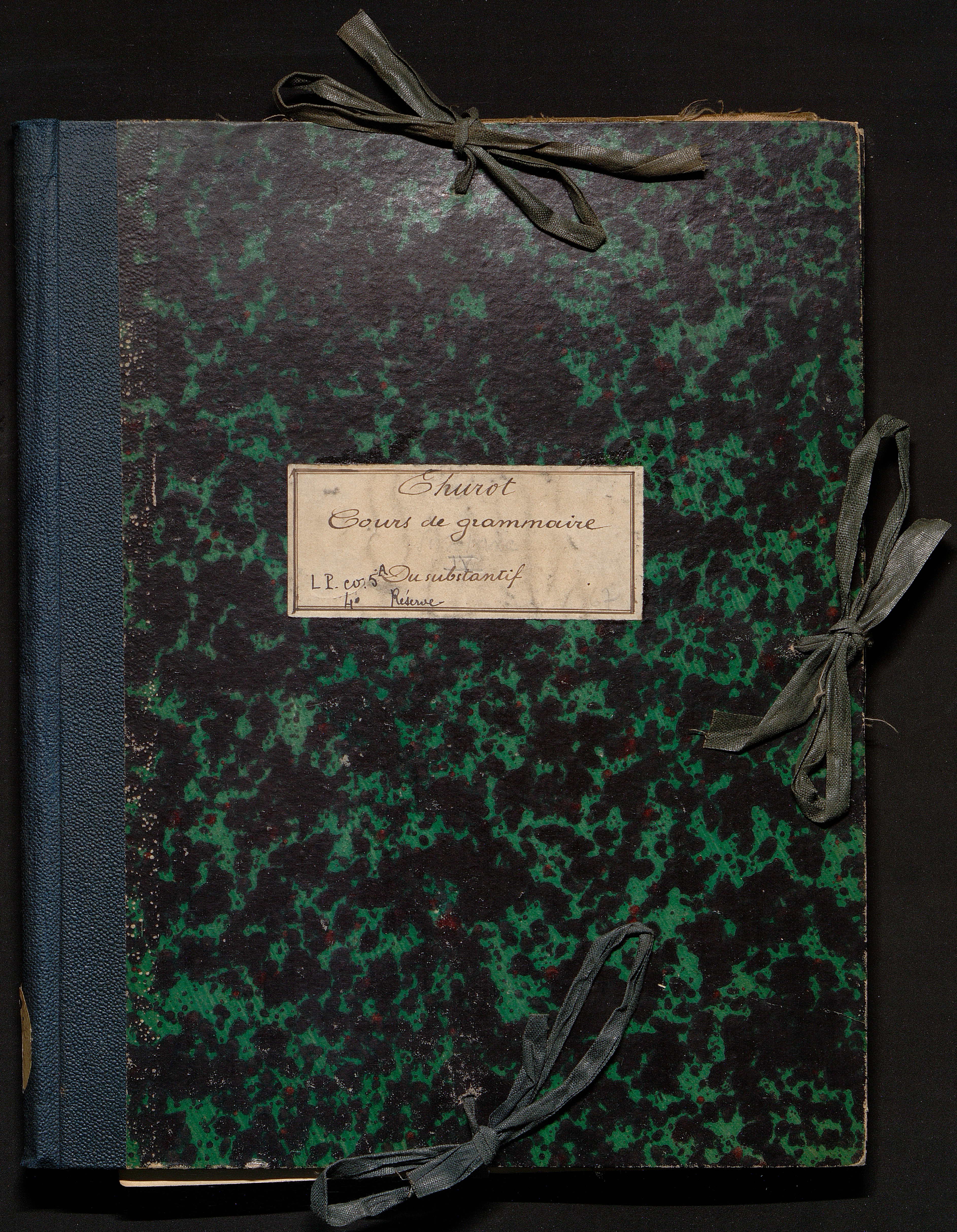
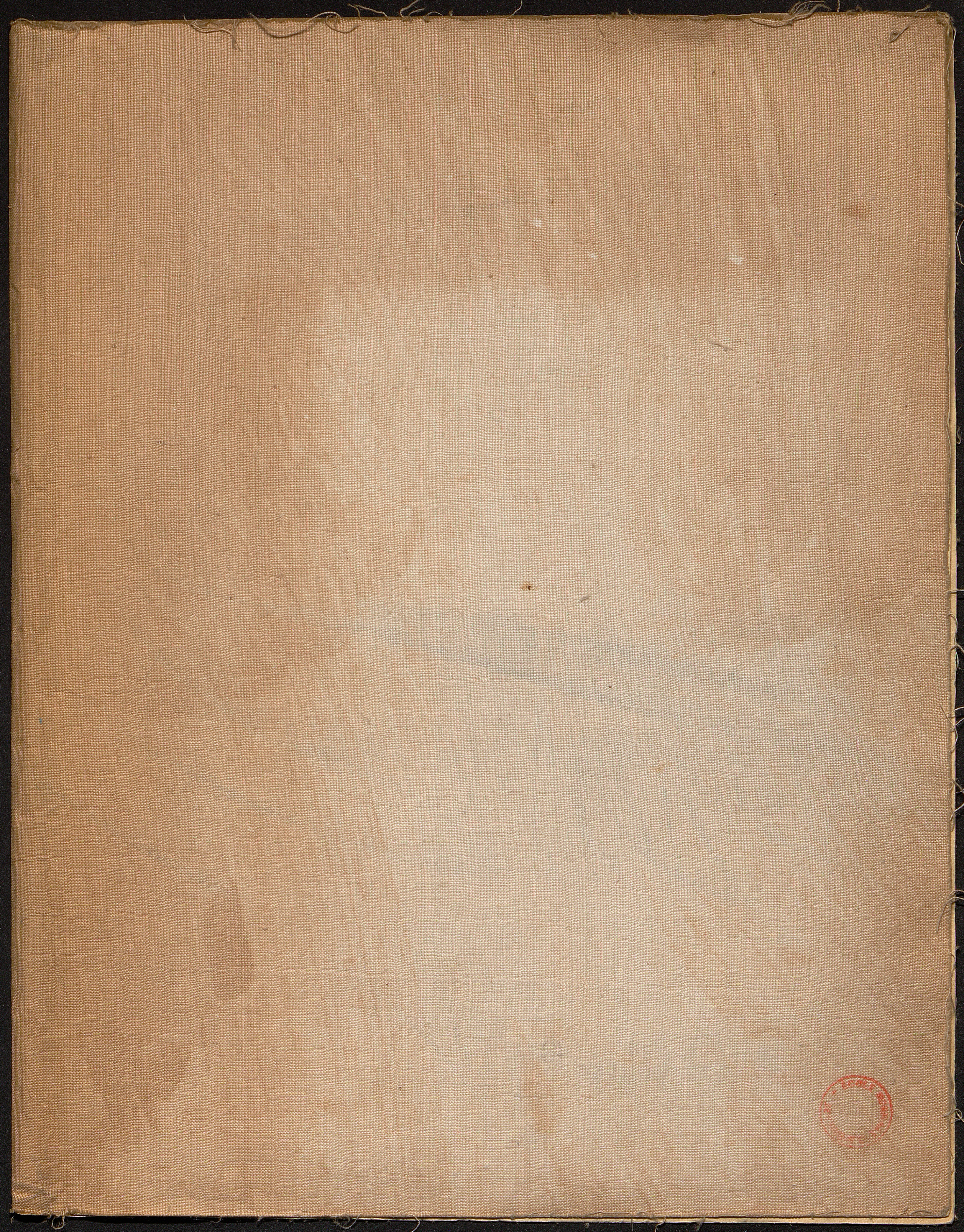
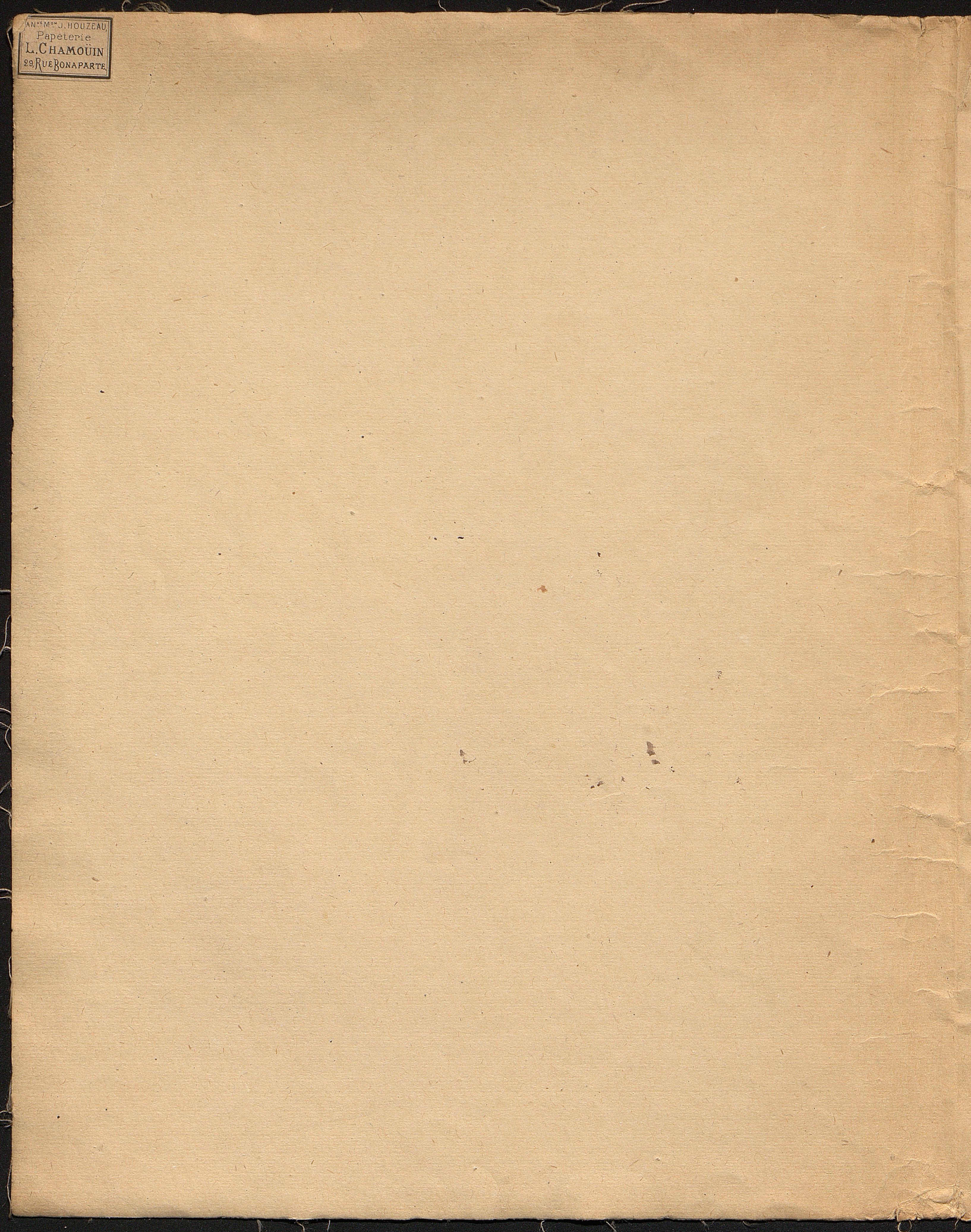

colorchecker CLASSIC
x-rite
mm


L.F.
Co
5A

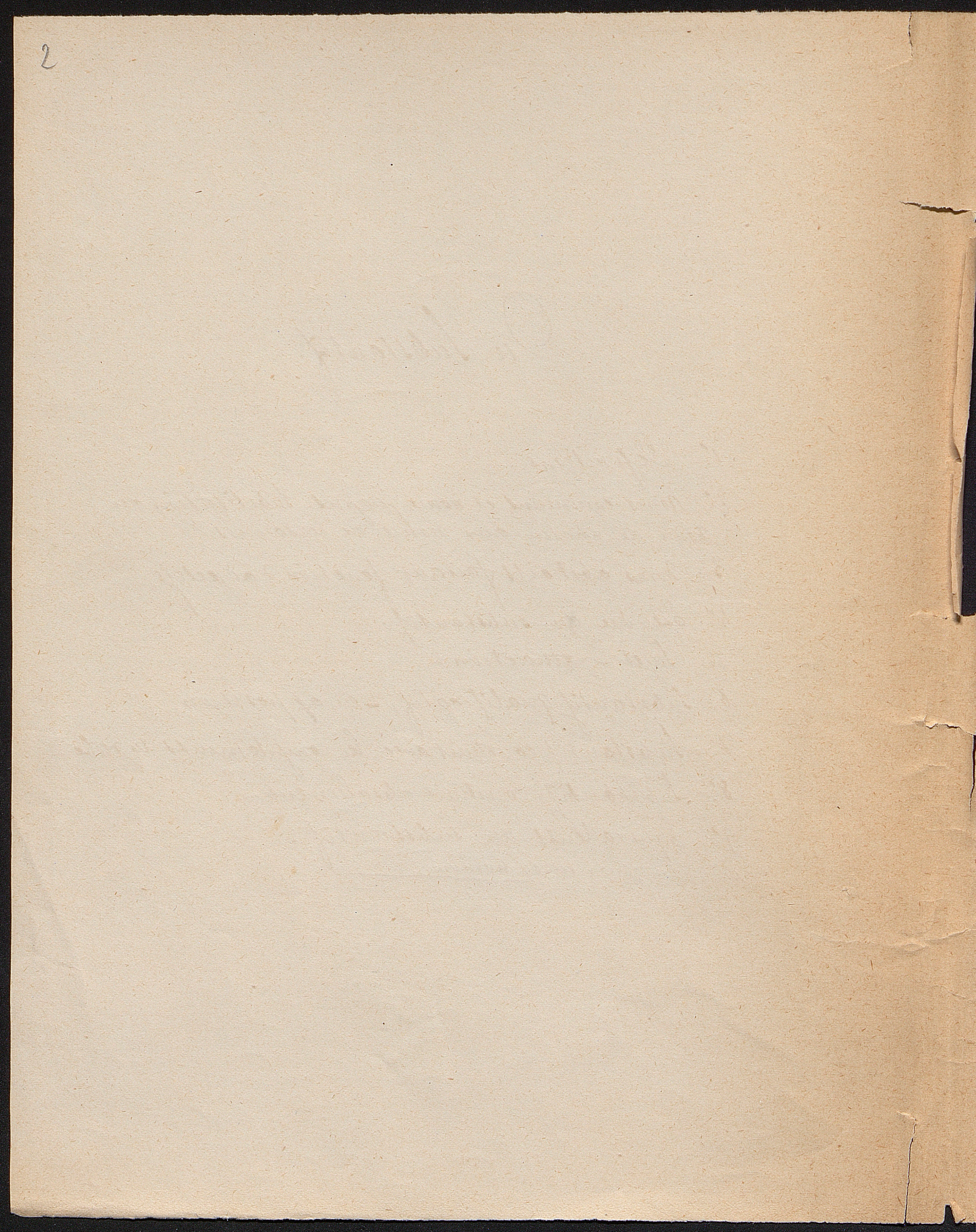

Thurot
Cours de grammaire
IV
Du substantif
LP. co. 5A
4°
Réserve





Du Substantif.

1°. Definitions –
2°. Noms communs et noms propres. Substitution du nom de chose aux noms de personnes
3°. Noms abstraits faisant fonction d'adjectifs
4°. Étendue du substantif.
5°. Sujet – attraction –
6°. Substantif qualificatif, – en apposition
7°. Substantif construit avec les complements du verbe –
8°. Substantif construit absolument –?
9°. Equivalents du substantif.
10°. Du genre et du nombre



Substantif
signification

Le substantif ou nom est ~~une~~ la partie du discours qui ~~désigne~~ signifie ~~l'~~ les objets déterminés en genre et en nombre.

~~[illegible] l'on [illegible] (plus [illegible]) les personnes~~ ou les choses.

les ~~[illegible]~~ qualités que nous distinguons cf. Condillac grammaire II, 1.

dans les objets paraissent se réunir hors de nous sur chacun d'eux; et nous n'en pouvons apercevoir quelques unes, qu'aussitôt nous ne soyons portés à imaginer quelque chose qui est dessous et qui leur sert de soutien. on donne à ce quelque chose le nom de substance, du Latin substantia que la traduction Latine de certains traités d'Aristote par Boèce a introduit dans nos langues modernes. Boèce a traduit ainsi le mot Grec οὐσία qu'Aristote entend ~~[illegible]~~ de ce qui n'est attribué à aucun sujet et à quoi l'on ~~[illegible]~~ attribue tout le reste ἅπαντα δὲ ταῦτα[x] λέγεται οὐσία ὅτι οὐ καθ' ὑποκειμένου λέγεται ἀλλὰ κατὰ τούτων τὰ ἄλλα. Metaph. IV, ~~7~~ 8. 1017b13 x

~~catégories.~~
οὐσία

x 1017b22
ἔτι τὸ τί ἦν εἶναι οὗ ὁ λόγος ὁρισμός καὶ τοῦτο οὐσία λέγεται ἑκάστου

x c'est à dire la terre, l'eau, le feu, les animaux, les astres, les dieux etc.

Les grammairiens anciens désignent le substantif et l'adjectif par le même mot ὄνομα, nomen : proprium est nominis substantiam et qualitatem significare (Priscien institutiones grammaticae II, 18).* Les grammairiens du moyen âge ont donné le nom de nomen substantivum au mot qui désigne ce qu'on appelait substantia dans le sens d'Aristote.

* défini par Apollonius d'après Priscien (nomen est) pars orationis quae singularum rerum corporalium vel incorporalium sibi subjectarum qualitatem propriam vel communem manifestat.

5

substantia

ἄπαντα δὲ ταῦτα (la substance le sujet, les accidents, les diverses etc.) λέγεται οὐσία ὅτι οὐ καθ' ὑποκειμένου λέγεται ἀλλὰ κατὰ τούτου τὰ ἄλλα Met. IV, 8. 1017b13.

alia .. dicendi .. ratio

docet aut de substantia controversiam esse aut de qualitate ... de substantia est conjectura: quaestio enim tractatur rei, an facta sit, an fiat, an futura sit, interdum etiam mentis (Quint. ~~II~~ 3, 6, 39-40)

in hac appellatione (oratio) verba ipsa significari putamus, nihil haec sine rerum substantia faciunt (id. 2, 21, 1)

(rhetorica) uno modo fit appositum ars rhetorica, ut navis piratica, altero nomen rei, qualis est philosophia amicitia. Nos ipsam nunc volumus significare substantiam ut grammatice litteratura est, non litteratrix ... nec litteratoria (id. 2, 14, 5).

est et illud conjecturae genus, cum de aliquo homine quaeritur, quis sit ... nam et substantia eius sub oculos venit, ut non possit quaeri an sit ... sed quis sit. (7, 2, 5)

×jam est ridiculum quam genera substantiva gestum quae sine corpore figuras sine substantia serari × 9, 3, 100

dissimulare qui possunt .. quam substantiam planiore et quod ... iam tum altae mentis ostendunt (6 pr. 7)

6

rhetoricam... quidam eandem civilitatem esse iudicaverunt Cicero scientiae civilis partem vocat... quidam eandem philosophiam... huic eius substantiae maxime conveniet finitio, rhetoricam esse bene dicendi scientiam (Quint. 2, 15, 34).

Centauri, gigantes et quidquid aliud falsa cogitatione formatum habere aliquam imaginem coepit, quamvis non habeat substantiam (Sen. ep. 58, 15).

secundo (libro) prima apud rhetorem elementa et quae de ipsa rhetorices substantia quaeruntur tractabimus (I, pr. 21)

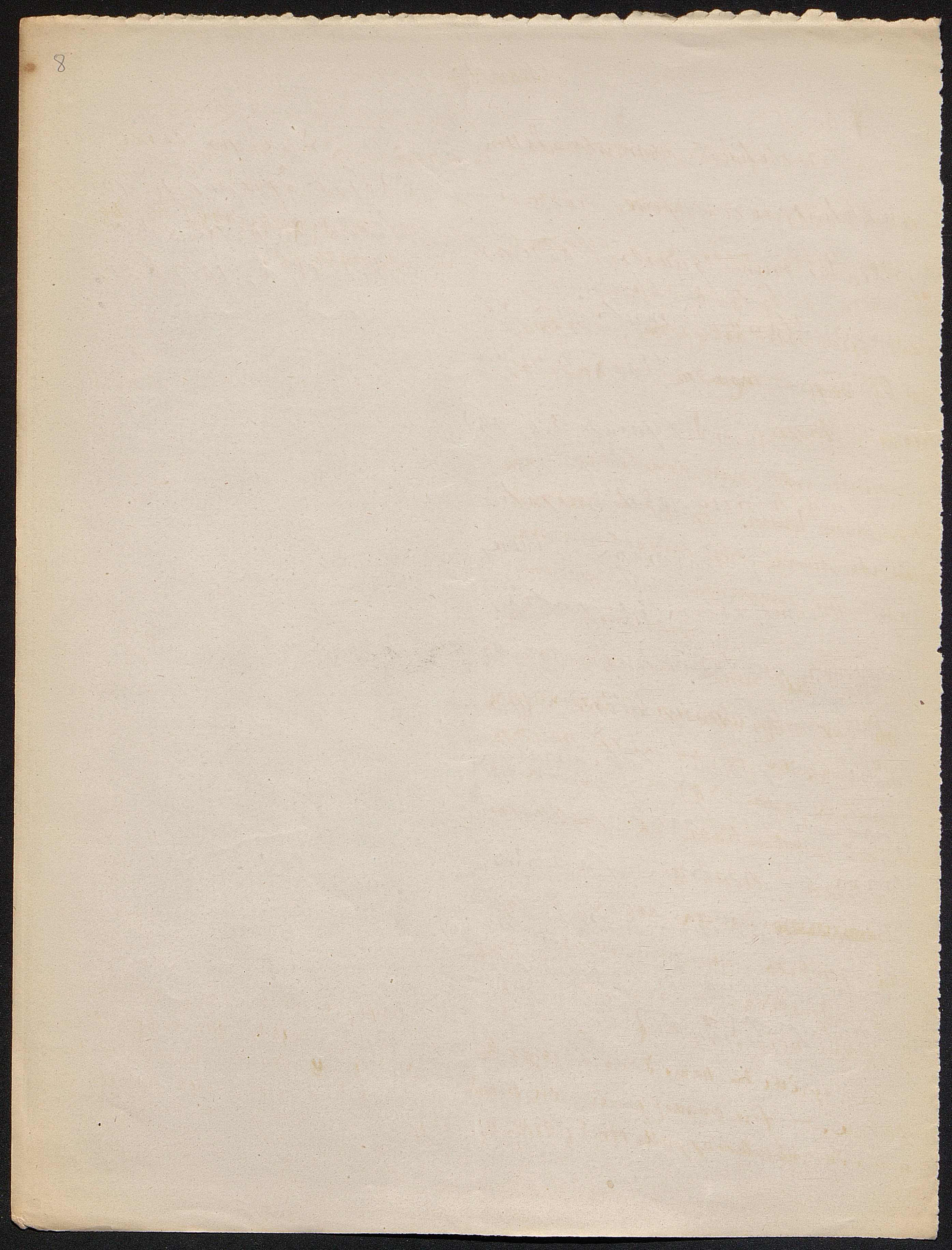
essentia

Aristoteles elementa decem constituit circa quae versari videatur omnis quaestio, οὐσίαν quam ~~Flavius~~ Plautus or Flavus essentiam vocat, neque sane aliud est ejus nomen latinum (Quint. 3, 6, 23)

cupio, si fieri potest, propitiis auribus tuis, essentiam dicere, sin minus, dicam et iratis; Ciceronem auctorem huius verbi habeo, puto, locupletem; si recentiorem quaeris, Fabianum disertum et elegantem, orationis etiam ad nostrum fastidium nitidae; quid enim fiet, mi Lucili, quomodo dicatur οὐσία? (Sen. ep. 58, 6)

ἔτι τὸ τί ἦν εἶναι οὗ ὁ λόγος ὁρισμός, καὶ τοῦτο οὐσία λέγεται ἑκάστου Met. IV, 8, 1017 b 22.





substantif

ὄνομά ἐστι μέρος λόγου πτωτικόν, σῶμα ἢ πρᾶγμα σημαῖνον, σῶμα μὲν οἷον λίθος, πρᾶγμα δὲ οἷον παιδεία, κοινῶς τε καὶ ἰδίως λεγόμενον, κοινῶς μὲν οἷον ἄνθρωπος, ἵππος, ἰδίως δὲ οἷον Σωκράτης, Πλάτων. (Denys le Thrace)

ὄνομα μὲν οὖν ἐστὶ φωνὴ σημαντικὴ κατὰ συνθήκην ἄνευ χρόνου ἧς μηδὲν μέρος ἐστὶ σημαντικὸν κεχωρισμένον (Aristote De interpret. 2).

nomen est pars orationis quae singulorum corporalium vel incorporalium sibi subiectarum qualitatem propriam vel communem manifestat (Apollonius apud Prisc. De nominibus Gen. 1143 T.)

οὐσίαν σημαίνουσιν αἱ ἀντωνυμίαι, τὰ δὲ ὀνόματα οὐσίαν μετὰ ποιότητος (Apoll. de pron. 33 B). — proprium est nominis substantiam et qualitatem significare (Prisc. II, 18).

ὀνόματα κύρια, προσηγορικά, ἐπίθετα. nomina propria, appellativa, adjectiva. τίς ἀναγνώσεται; Τρύφων. ποῖος; ὁ ἐπιεικής (Apoll.).

24 espèces de noms dans Denys le Thrace. — fere omnes (species) in nominibus inveniuntur appellativis (Prisc. II, 5, 27).

διαφέρει οὖν προσηγορικοῦ ἐπίθετον ὅτι τὸ μὲν αὐτοτελές, οἷον ἄνθρωπος, τὸ δὲ ἑτέρου δεόμενον ἐπαγωγῆς, οἷον ἀγαθὸς ὁ δεῖνα (Schol. Dion. 864, 25).

adiectiva vero sunt appellativa quae illis nominibus quae substantiam demonstrant adiciuntur (Prisc. III, 5)

au XIIe siècle division des noms en nomina substantiva et adjectiva — au XIIIe siècle (humanitas humanus) per modum per se stantis — per modum adjacentis.

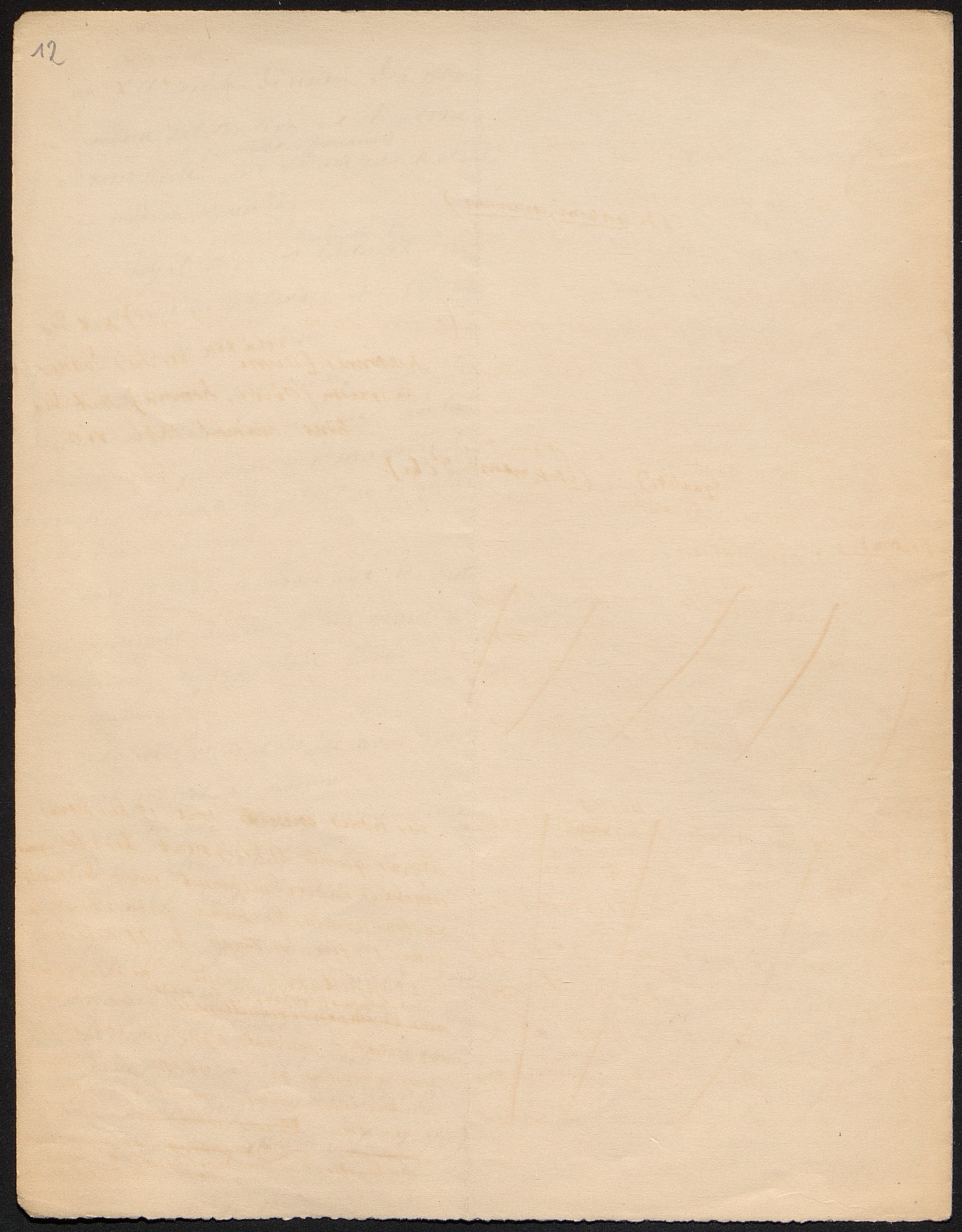
Port Royal II (p. 67) (on appelle) substantifs les noms qui signifient les substances, adjectifs ceux qui signifient les accidents. — tous ceux qui subsistent par eux mêmes dans le discours sans avoir besoin d'un autre nom — ceux qui par leur manière de signifier doivent être joints à d'autres noms dans le discours.

Sacy IV p. 37. Les noms sont des mots qui expriment les êtres d'une manière déterminée, en rappelant l'idée de leur nature.

Lhomond (Gr. Fr. et Lat.) Le nom est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose comme Pierre Paul livre chapeau.

Burnouf-Dutrey. item.

Heyse (D. Gr. § 107): Ein Substantiv oder Hauptwort (bezw. Nennwort) ist der Namen eines Gegenstandes, d. i. die Benennung eines selbständigen oder doch als selbständig gedachten Dinges nach seinem eigenthümlichen Inhalte (cf. p. 73)



désignent les individus. ~~noms communs~~ ou appellatifs. ~~Si~~ une collection d'individus considérée comme formant un tout ~~[illegible]~~ ou une partie d'un tout: peuple, troupeau, moitié: noms collectifs, ou collatifs — Les collectifs sont généraux quand ils comprennent un tout: le peuple, partitifs quand ils ne comprennent qu'une partie d'un tout: la moitié du peuple.

~~Les noms abstraits peuvent désigner: a) ~~des~~ une qualité: blancheur, jeunesse etc. b) un état: pauvreté, contentement. c) une action: marche, cri etc.~~

L'étendue de la signification d'un substantif ~~est constituée par~~ ~~le nombre~~ la somme ~~d'individus ou d'espèces~~ des êtres que ce substantif peut désigner. Être Français, homme, être animé, être.

Le substantif a pour fonctions propres d'exprimer le sujet, ~~et~~ le terme qualifié ~~complément~~ et le complément. Il peut exprimer le qualificatif et le terme complété.

Quand il qualifie immédiatement il est construit en apposition: Louis XIV, roi de France. Quand il qualifie par l'intermédiaire d'un verbe, il est attribut. Il est attribut ~~qualificatif~~ de qualité, quand il exprime ~~abstraitement~~ l'espèce ou le genre du sujet:× je suis reine. Il est attribut d'objet quand ~~[illegible]~~× il exprime quel objet est le sujet: je suis la reine. c'est Thémistocle qui... c'est la santé qui...

× sa signification a plus d'étendue que celle du sujet

× ou que sa signification l'étendue est égale à celle du sujet

14

1 Le nom ou substantif est une partie du discours qui désigne un ~~objet~~ être déterminé en genre et en nombre.

Les substantifs se distinguent en différentes classes suivant les ~~objets~~ êtres qu'ils désignent.

Ils sont concrets (de concerni, concernere) date de Duns Scot c'est à dire désignent des êtres existants ou supposés exister réellement et par eux mêmes, (Pierre, homme, animal, vin) soit des personnes ~~(Pierre~~ c'est à dire des êtres doués de raison (Pierre, homme) soit des choses animal table vin,

– ou abstraits, c'est à dire désignent des ~~[illegible]~~ modes considérés indépendamment ~~des objets~~ des êtres auxquels ils appartiennent ~~d'[illegible]~~ et comme existant par eux mêmes: blancheur, (qualité) pauvreté, (état, manière d'être) action, (action) dissimulation.

Arist. An. Post. I, 5

τῷ ἰσοσκελεῖ ~~χα~~ χαλκῷ τριγώνῳ ὑπάρξουσι δύο ὀρθαί, ἀλλὰ καὶ τοῦ χαλκοῦν εἶναι ἀφαιρεθέντος καὶ τοῦ ἰσοσκελές. Met. K. 3. τὰ ἐξ ἀφαιρέσεως.. περιελὼν γὰρ πάντα τὰ αἰσθητὰ θεωρεῖ

~~Les ~~substantifs~~ noms concrets désignent des personnes, c'est à dire des êtres doués de raison, ou des choses c'est à dire des animaux et des êtres inanimés.~~

~~Les noms concrets ~~désignent~~ peuvent désigner 1° des objets qui n'existent qu'en masses d'une étendue indéterminée: eau, vin. – noms de matière – 2° ou des objets qui existent individuellement – et alors ils peuvent désigner a) un individu déterminé: Pierre, la Seine, France, Italiens: noms propres b) l'espèce ou le genre auquel appar-~~

Les noms ~~concrets~~ sont 1° des noms propres quand ils désignent les êtres ~~qui~~ considérés individuellement comme distincts de tous les autres de même espèce: Pierre, la Seine, l'Etna, la France, les Italiens.

– 2° appellatifs quand ils ~~se~~ désignent ~~des genres~~ les espèces et les genres ~~par les êtres individuellement~~ – les noms appellatifs peuvent signifier 1° les objets qui n'existent qu'en masses d'une étendue indéterminée: eau – vin. – noms de matière – ~~2° une collection d'individus etc.~~ ~~2° les noms les espèces~~ ~~par les êtres~~ aux quels ils appartiennent ~~les individus~~ noms appellatifs proprement dits.

1

adjectif

employé substantivement

La parenté entre l'adjectif et le substantif est tellement intime que la formation de l'adjectif est dans la famille Indo-Germanique la même que celle du substantif; et que les anciens Grammairiens les réunissaient sous la dénomination commune de <u>nom</u>, ὄνομα, nomen. (notre mot <u>adjectif</u> vient du Latin <u>adjectivum nomen</u>, traduction du Grec ἐπίθετον : adjectiva autem vocantur, quod <u>aliis</u> appellativis, quae substantiam significant, vel etiam propriis adjici solent ad manifestandam eorum qualitatem vel quantitatem. Priscien II, 5, 25).

D'abord on peut dire que l'adjectif sert à <u>nommer</u> les qualités, comme le substantif sert à <u>nommer</u> les substances, les supports des qualités.

Mais il y a entre ces deux parties du discours un rapport plus intime.

On ne conçoit pas plus de substance sans qualités, que de qualités sans substance. Tout substantif rappelle



donc l'ensemble des qualités que l'on connait de l'objet désigné, tout adjectif rappelle l'idée d'un objet auquel appartient la qualité signifiée.
Et de plus tout substantif désigne primitivement l'objet par l'une de ses qualités. Il est probable que tous les noms propres sont ~~des~~ primitivement des sobriquets, comme Leroux, Charpentier, et que tous les noms appellatifs ont d'abord signifié une qualité de l'objet, comme ~~[illegible]~~ on peut le constater encore dans beaucoup de noms d'animaux le coucou, le rouget etc. Si tous les substantifs sont des noms de qualité, tous les substantifs sont comme des adjectifs qui ont été employés pour désigner l'objet considéré en lui même et dans l'ensemble de ses qualités, en un mot des adjectifs pris substantivement : ce qui revient à admettre qu'il n'y a primitivement ni adjectifs ni substantifs, mais des noms de qualité employés adjectivement quand ils sont joints à un ~~substantif~~ mot qu'ils qualifient, substantivement

quand ils sont employés seuls et avec l'intention de désigner un objet considéré en lui même et dans l'ensemble de ses qualités. Il est arrivé par le temps que ~~certains~~ les noms de qualités affectés aux objets concrets n'ont plus réveillé dans l'esprit l'idée de la qualité qu'ils exprimaient mais seulement l'idée de l'objet désigné. Ils n'ont alors été employés que comme ~~ont pris alors la forme~~ de substantifs, et ils se sont distingués des adjectifs en ce que leur désinence n'a exprimé qu'un seul genre, tandisque ~~la désinence~~ de l'adjectif peut ~~exprimer~~ prendre les désinences des deux ou trois genres que la langue exprime.

Un adjectif est ~~employé~~ pris substantivement, quand il ~~est~~ ou n'a employé sans qualifier un autre mot. Il désigne alors la personne ou la chose à laquelle appartient la qualité qu'il signifie et il la désigne par cette qualité. Il prend alors un genre, puis que le genre est le caractère propre du substantif. En Grec et en Latin

il prend le genre masculin quand il désigne des personnes,* le genre neutre quand il désigne des choses. En français le masculin et le neutre ont en général la même forme ; et l'adjectif pris substantivement pour désigner les choses n'est neutre que par le sens.

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

Substantifs

noms de choses substitués à des noms de personnes

Il arrive que l'on substitue un nom de chose ou un nom abstrait à un nom de personne employé soit comme sujet, soit comme complément, quand le nom substitué exprime une circonstance essentielle de l'action, ordinairement la cause et l'instrument, circonstance signifiées en français par la préposition par, et les circonstances signifiées par les prépositions françaises dans, en concert

Le nom de chose désigne une portion de la personne qui est prise pour la personne elle même: ma main = je. le nom abstrait désigne une qualité, un état, une action un mode relatifs à la personne.

Quand un nom abstrait est substitué à un nom de personne, le verbe peut s'employer des noms de choses, ou ne s'emploie ordinairement que des noms de personnes. dans le second cas il y a personnification du nom abstrait: le mode désigné est supposé avoir les attributs qui ne conviennent qu'aux personnes

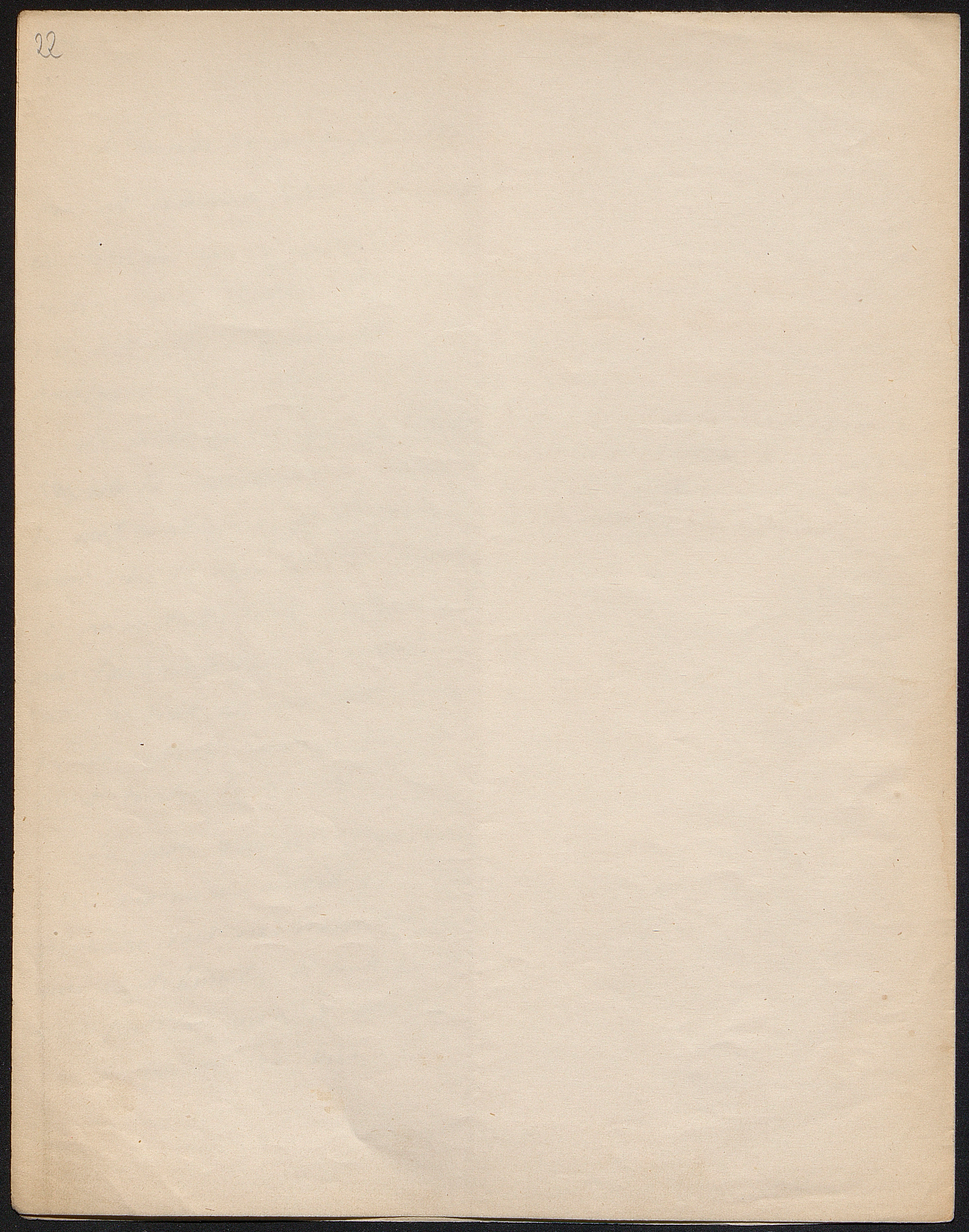


L'emploi de ces différents tours est beaucoup plus fréquent en Français qu'en Grec et en Latin, et en français la poésie s'en sert plus fréquemment et plus hardiment que la prose.

La raison en est[x] qu'ils débarrassent la proposition de beaucoup de mots auxiliaires. Ils donnent ainsi plus de rapidité à l'expression, et permettent de la renfermer plus facilement dans les bornes du vers. Les dieux ne montrent pas que sa vertu les touche = qu'ils soient touchés de sa vertu.

x qu'ils facilitent la versification soit en donnant des syllabes de plus (ma main de cette coupe épanche les prémices Boil. v, 5) soit en permettant d'en supprimer.

La prose qui n'est pas assujettie aux mêmes nécessités que la poésie ne doit pas rechercher ces tours inutilement. Il faut qu'ils soient justifiés par le sens et par la liaison des idées.



Substantif

nom de chose substitué au nom de personne

noms concrets

chez les poetes τ ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ εἰ τὸν

νεκρὸν ξὺν τῇδε κουφιεῖς χερί. Soph.



Latin. <u>animus</u> s'emploie de la personne, quand on parle de ses sentiments. animus abhorret ab aliqua re, animum alicujus movere, commovere, turbare, offendere, animo fingere, cogitare apud animum suum &c.

corpus levare, librare, tecto imponere, stipiti applicare.

Français. La personne est très souvent désignée par l'une de ses parties, surtout en poésie. Il arrive même souvent qu'on attribue à la partie ce qui n'est vrai que du tout; et il y a alors une sorte de personnification.

<u>Main.</u> Les conquêtes de Nabuchodonosor et d'Holopherne son général furent tout à coup arrêtées par la main d'une femme. Boss. Disc. Hist. I, 7. ma main sous votre nom répandoit ses largesses. Brit. 4, 2. et la main de Pallas trame tous ses complots. ibid. que le nouveau poison que sa main me confie. ibid. 4, 4. Il saura que ma main lui devoit présenter un poison que votre ordre avait fait apprêter. ibid. ma main de cette coupe épanche les prémices. ibid. 5, 5. ta main a commencé par le sang de ton frère ibid. 5, 6.



yeux. où mes yeux ont suivi ses pas précipités Brit. 5, 8. il marche sans dessein; ses yeux mal assurés n'osent lever au ciel leurs regards égarés. ibid. mes yeux depuis longtemps fatigués de ses soins rarement de ses pleurs daignent être témoins. ibid. 2, 2.

cœur. et pourquoi voulez vous que mon cœur s'en défie? Brit. 5, 1. et son cœur affermi prétendoit tôt ou tard rappeler le passé. ibid. 5, 8. voilà ce que mon cœur se présage de toi. ibid.

soupirs. je ne vous nierai point, seigneur, que ses soupirs m'ont daigné quelquefois expliquer ses désirs. Brit. 2, 3.

Substantif

noms abstraits substitués à des noms de personnes
sans personnification

Romanos ira eadem quae per mediam aciem hostium tulerat, et in castra pertulit. Liv. 9, 13. me scriptio et litterae non leniunt, sed obturbant Cic. Att. 12, 16. illa enim cunctatio distulisse modo victoriam videri potuit, hic error vires ademisse ad vincendum Liv. 23, 18. primus clamor et impetus rem decrevit. Liv. 25, 41. quos P. Clodii furor rapinis... pavit Cic. pro Mil. 2.

novas religiones excitabant in animis hominum prodigia ex pluribus locis nuntiata. Liv. 30, 2.

28

on emploie très souvent et même plus souvent qu'en français les noms de personne:[x] sunt quidam aut ita lingua haesitantes aut ita voce absoni. Cic. de or. 1, 25 (en français = dont la langue est si embarrassée, la voix si discordante) adeo exarserunt animis Liv. 2, 30 (= l'indignation fut si vive). sed non Hannibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quam magistrum equitum Liv. 22, 12 (= sa sage tactique trouvait ~~le ma~~ autant d'hostilité chez le maître de la cavalerie que chez Annibal) libri nostri complures non modo ad legendi sed etiam ad scribendi studium excitaverunt Cic. off. 2, 1 (= mes ~~nos~~ livres ont éveillé chez beaucoup de gens non seulement le goût de la lecture mais encore celui de la composition)

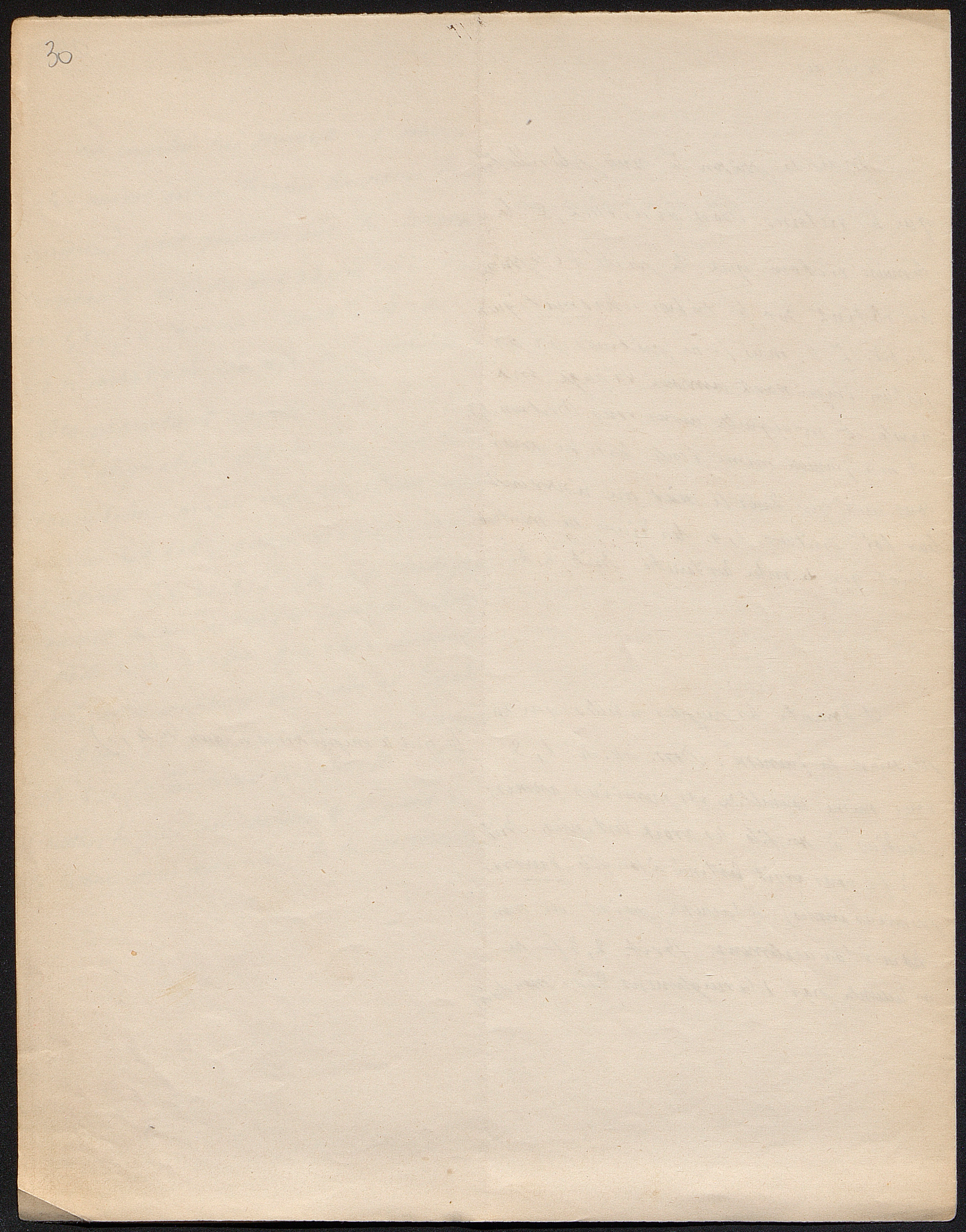
[x] comme sujet ou comme compléments directs.

Français

mais sa prison le rend plus illustre que ses victoires. Boss. disc. etc. 2, 8 la fameuse victoire que la piété de ce prince lui obtint sur les tribus schismatiques id. ibid. 2, 6. mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux dégage ma parole et m'acquitte envers vous. Britann. 1, 3. et ma jeunesse même écarte loin de moi tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi. Britann. 1, 4. les dieux ne montrent point que sa vertu les touche. Brit. 2, 2.

il dompta les peuples rebelles qui méprisoient sa jeunesse*. Boss. disc. etc. 2, 8 *(= qui le méprisoient à cause de sa j.) vous même consultez vos premières années; claudius à son fils les avoit destinées. Brit. 2, 3 (= vous avoit destiné à son fils dans vos premières années) n'accusez point ici mon choix d'aveuglement. Brit. 2, 3 (= ne m'accusez pas d'aveuglement dans mon choix)





Substantif

noms de choses substitués à des noms de personne

Personnification

~~C'est un tour qui consiste à substituer à un nom de personne le nom de la chose qui exprime l'une des circonstances importantes de l'action accomplie par la personne, tels souvent la cause, l'instrument, la manière~~

Grec ἡ μὲν γὰρ ὀργὴ ἀπρονόητον· ἡ δὲ γνώμη σκοπεῖ οὐδὲν ἧττον, μή τι πάθῃ, ἢ ὅπως βλάψει τι τοὺς πολεμίους (Xén. Hell. 5, 3, 7).

οὔκουν βούλεται τοῖς ἑαυτοῦ καιροῖς τὴν παρ' ὑμῶν ἐλευθερίαν ἐφεδρεύειν (Dem. de Chers. 42)

Latin. cause et instrument. - vicit tamen et veterum militum virtus et prudentia inter Romana et Punica arma exercitati ducis Liv. 30,7. nullius inopiam ac solitudinem non modo illo populari accessu ac tribunali, sed ne domo quidem et cubiculo esse exclusam tuo. Cic. ad Q. 1, 1, 8. poterit enim mihi denegare occupatio tua. Cic. Fam. 5,12,1. Deorum benignitatem hominum commoditate generi Cic. de leg. 2, 13.

dans, en. erant sententiae, quae conandum omnibus modis castraque Vari expugnanda censerent Caes. de b. c. 2, 30 (ces tiquent ces sententia) illa autem altera argumentatio prius sumit quae vult Cic. part. or. 13. ut enim consuetudo loquitur... Cic. fin. 2, 15. neque nostrae disputationes quidquam aliud agunt, nisi ut - eliciant - aliquid, quod aut verum sit, aut ad id quam proxime accedat Cic. Acad. 2, 3.



Très souvent les Latins n'emploient pas la personnification là où nous l'employons: sed non Hannibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat (Fabius), quam magistrum equitum Liv. 22,12 (= une si sage conduite trouvait autant d'hostilité chez le maître de ...) cum his testibus vestram religionem conjungetis? Cic. Fontei. 10 [illegible] (= votre religion, votre conscience fera-t-elle donc cause commune avec de pareils témoins?) — ils conservent souvent le nom de la personne même avec des qualifications qui se rapportent à des choses: sunt quidam aut ita lingua haesitantes (= dont la langue est si embarrassée, si peu déliée) aut ita voce absoni... Cic. de Or. 1, 25.

Substantif

noms de choses substitués à des noms de personnes

Personnification

Français. Par. la politique Romaine (= les Romains par politique) aimoit mieux un roi enfant. Boss. Disc. hist. univ. I, 9.

dans en. je puis l'entremise au moins combien sa confidence (= dans sa confidence, quand il prend un sujet pour confidence) entre un sujet et lui doit laisser de distance. Britann. 1, 2. la douleur est injuste (= on est injuste dans la douleur) Brit. 1, 2. et soit que sa colère m'imputât (= elle m'imputât dans sa colère) le malheur qui lui ravit son père. Brit. 2, 2. mon amour inquiet déjà se l'imagine (= dans mon amour inquiet je me l'imagine déjà) qui m'amène octavie. Brit. 2, 2. ~~partout où sa bonté consent (= dans sa bonté elle consent) que je la voie. Brit.~~ 3, 8. sa facile bonté sur son front répandue jusqu'aux moindres sujets est d'abord descendue Brit. 5, 3.

leur sombre inimitié ne fuit point mon visage Brit. 4, 3.

ce n'était plus cet ardent vainqueur qui semblait vouloir tout emporter; c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner les cœurs et à guérir les esprits malades (Bos. or. de Condé)

qualification de l'action. partout où sa bonté consent (= où elle a la bonté de consentir) que je la voie. Brit. 3, 8. heureux que sa bonté daignât (= qu'elle daignât avoir la bonté de) tout oublier. Brit. 4, 4. et je ne prétends pas que sa coupable audace (= qu'elle ait la coupable audace) une seconde fois lui promette ma place Brit. 4, 3. ou plutôt n'est-ce point que sa malignité (= qu'il a la malignité de) punit sur eux l'appui que je leur ai prêté. Brit. 1, 1.

<u>malgré</u>. la gravité Romaine (= les Romains malgré leur gravité) n'a pas traité la religion plus sérieusement. Boss. disc. sur l'hist. univ. II, 1.

quoi! déjà votre amour souffre (= malgré votre amour vous souffrez) qu'on le captive! Britann. 2, 6. Ce que votre courroux tremblant irrésolu craint déjà (= malgré votre courroux, tremblante, irrésolue vous craignez déjà) d'obtenir tout ce qu'il a voulu. Brit. 3, 1.



7

Substantif

~~complément~~

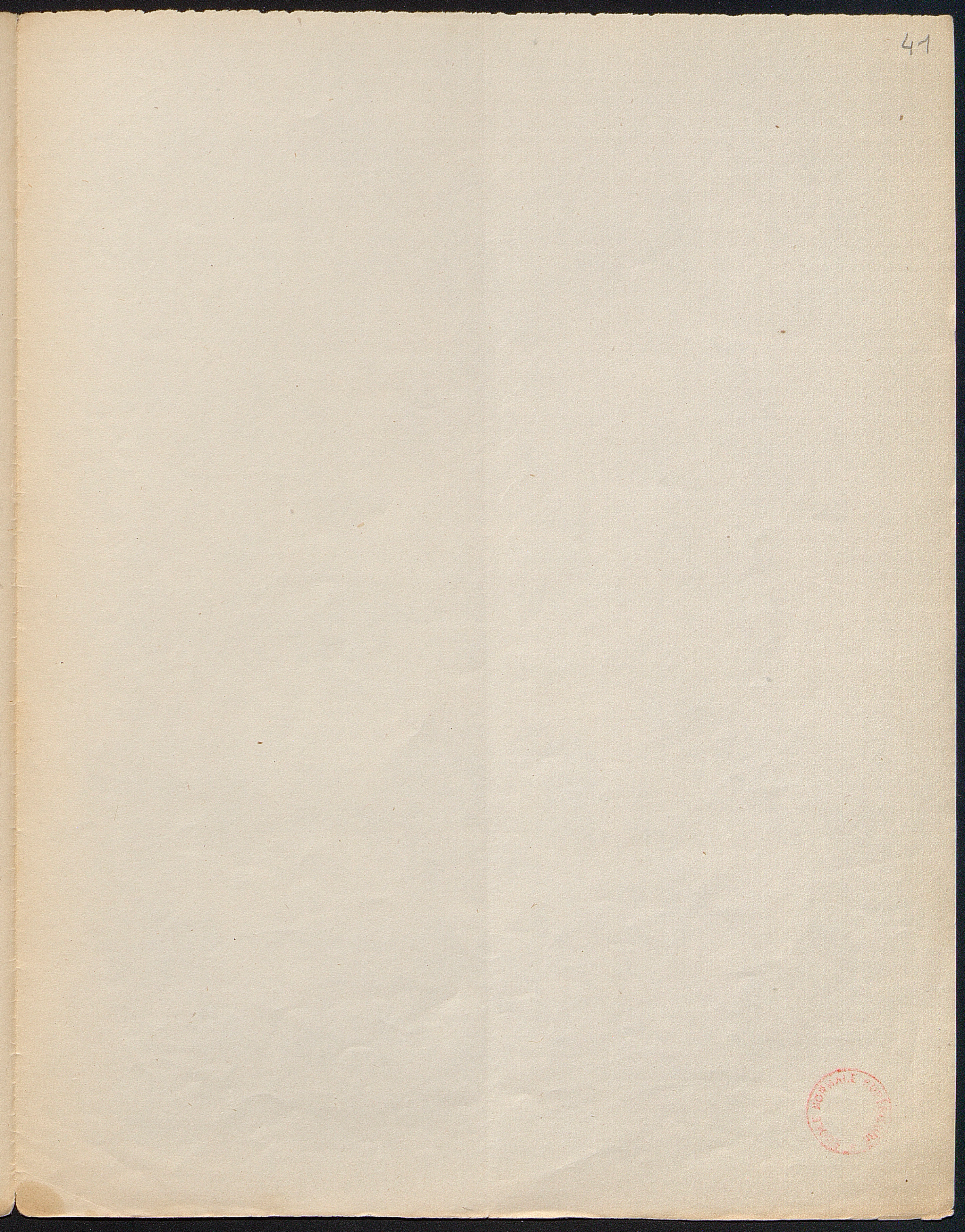
substantifs abstraits faisant fonction d'adjectif

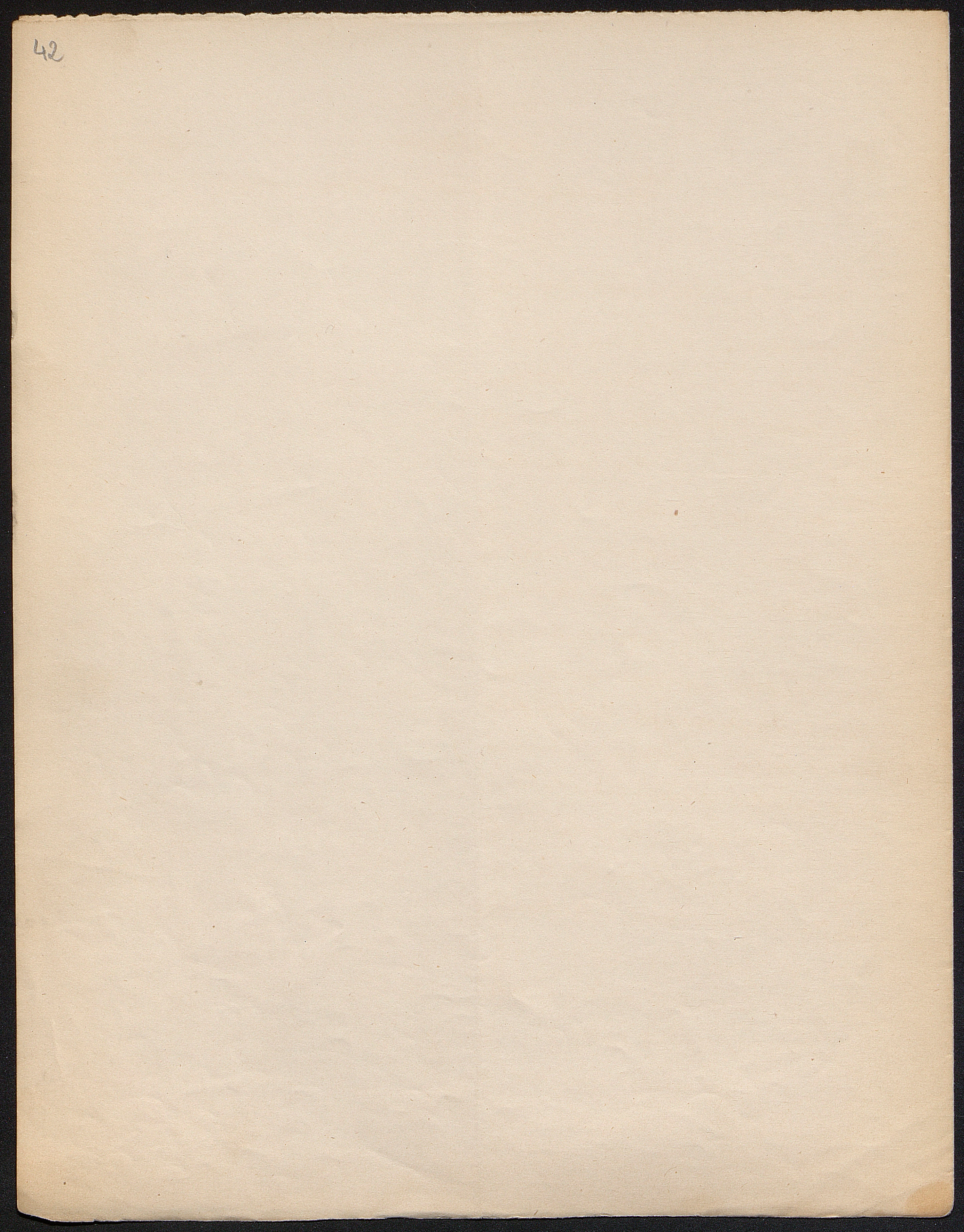
Il arrive souvent que la qualité d'un objet prend tant d'importance relativement à la pensée ~~exprimée~~ signifiée par la proposition, que l'expression perdrait de sa force, si cette qualité était désignée par un adjectif. alors au lieu de l'adjectif on emploie ~~le~~ un substantif dont l'objet qualifié devient le complément.

Le génie de la langue ne laisse pas toujours le choix libre entre l'adjectif et le substantif. ainsi la superstition s'est emparé des faibles humains est poétique; × on est contraint de dire — en parlant de la faiblesse humaine.

× ~~la~~ les faibles hommes, ou les hommes faibles serait forcé

~~τὴν δ᾽ ἐπὶ [illegible] τῶν ὀρέων ἐθήκατο, [illegible] καταληφθεῖσι [illegible],~~





Substantif

~~Complément~~

subst. ~~nom~~ abstrait faisant fonction d'adjectif

superstitio hominum imbecillitatem occupavit. Cic. Divin. 2, 72 cf. leg. 1, 10. stultitiam censuerunt ... non tamen tueri mediocritatem officiorum Cic. Tusc. 3, 5. Sin processerit longius non magis dolendum est, quam agricolae dolent, praeterita verni temporis suavitate aestatem autumnumque venisse Cic. de sen. 19. genus autem hoc sermonum positum in hominum veterum auctoritate (= ~~des personnages historiques~~ importants ~~[illegible]~~) et eorum illustrium plus nescio quo pacto videtur habere gravitatis Cic. de amic. 1. cum hoc, patres conscripti, bello, inquam, decertandum est; legatorum tarditas (= les lenteurs de la diplomatie) repudianda est Phil. 5, 12. cupio ab hac hominum satietate nostri discedere et cum aliquo desiderio reverti. Cic. Attic. 2, 5. parcendum maxime est caritati hominum. Cic. de or. 2, 58 (= les personnes aimées). ne populum Romanum



tutorem instituere illorum orbitati Cic. de or. 1, 53. cibum partim unguium tenacitate arripiunt, partim aduncitate rostrorum Cic. N.D. 2, 47. quis ignorat ii qui mathematici vocantur quanta in obscuritate rerum versentur Cic. de or. 1, 3. qui id audierit, quod omnium fugiunt audaciá Cic. Phil. 2, 26. qua licentia Romae data, quidnam egisset ille, qui in sacrificium cogitatam libidinem intulit, quo ne imprudentiam quidem oculorum adjici fas fuit Cic. de leg. 2, 14. harum trium partium prima lenitatem orationis desiderat Cic. de or. 2, 29. tantummodo efficitur usu quodam ac ratione dicendi (= par un langage bien senti et bien raisonné) Cic. de or. 2, 43. Gallia armis, viris, pecunia belli principia firmavit Cic. Phil. 12, 4. alter nondum ex longinquitate gravissimi morbi recreatus Cic. Phil. 10, 8.

Français. Retirez-vous Seigneur
et fuyez un courroux (= un homme
en proie à un courroux) que ma per-
sévérance allume contre vous. Brit. 3, 7.
.... je crois que difficulté d'abaisser
jusques là votre sévérité (= un homme
aussi sévère que vous) Brit. 3, 1. autant
que de Joad l'inflexible rudesse de leur
superbe oreille offensait la mollesse
(= leurs oreilles mollement superbes). Athal.

J'appelle étendue de l'idée les sujets à qui cette idée convient. Port Royal I, 6. p. 72

Der Umfang einer Vorstellung ist die Gesammtheit derjenigen Vorstellungen deren gleichartige Inhaltselemente den Inhalts jener ausmachen. Ueberweg p. 107

... so heisst Inhalt (materia) des Begriffes S die Summe der Einzelvorstellungen oder Merkmale (notae) a, b, c, d ... durch welche S vollständig gedacht und von jedem andern Begriffe ~~Σ~~ unterschieden wird; Umfang aber (ambitus sphaera) die Anzahl der Einzelbegriffe $S^1\ S^2\ S^3$ ... in deren jedem der Inhalt von S, also die ~~modificationen~~ Merkmalgruppe

a, b, c, d … in irgend einer ihrer möglichen Modificationen enthalten ist. Lotze Logik p. 40

Ce qui constitue l'étendue de la signification ~~les êtres~~ d'un substantif c'est la somme des êtres que ce substantif peut désigner.

On n'emploie pas de substantif que son étendue ne soit déterminé. ~~Il est pris~~ sa signification est toujours prise soit dans ~~toute son étendue~~ la totalité soit dans une portion déterminée x de son étendue. de la sign. du subst.

x plus ou moins précisément

L'étendue est déterminé par les termes ~~qui sont construits avec~~ avec lesquels il est construit, ~~et~~ principalement par les pronoms.

Substantif

Extension

En français il est ~~presque~~ aujourd'hui toujours accompagné d'un pronom ou d'un article qui marque dans quelle étendue est prise sa signification : le, un, de, du, des, ce, cet, chaque, tout.

Ce n'était pas obligatoire dans l'ancienne langue et le substantif s'emploie encore sans article dans les locutions formées avec une préposition qui tiennent lieu d'un adjectif ou d'un adverbe : un homme de ~~courage~~ coeur, ~~et~~ aller à cheval dans celles qui sont formées avec un verbe et qui tiennent lieu d'un verbe : faire ~~rage~~ justice, entendre raison, tenir tête.

Quand un substantif est modifié par un qualificatif ou un complément son ~~extension~~ étendue est toujours déterminée par un pronom ou par l'article : un homme de coeur, tout homme ~~de~~ courageux, l'homme qui a du coeur etc.

Ce n'était pas obligatoire dans l'ancienne langue et la trace s'en est conservée dans beaucoup de proverbes : bonne terre mauvais chemins. — Sur palies blancs siedent cil chevaler (Rol.

Dans les énumérations, les mots qui marquent l'extension du substantif

sont bannis supprimés : on n'y voit que pyramides et obélisques, que statues colossales, que meubles d'or et d'argent massifs.

Dans les titres : discours sur l'histoire universelle — oraisons funèbres de Bossuet.

au relatif : âmes humbles, pieux ... pieux, justes.

comme attribut : l'âme de l'homme n'est ni air ni vapeur

Duclos (Gr. Gén. de Port Royal VII p. 109) Charles est fils de Louis — un fils de Louis — le fils de Louis.

êtes vous reine — la reine?

S. Matth. ch. IV, 3 εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ, εἰπέ, ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται. — 6 εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ, βάλε σεαυτὸν κάτω

M. Z.
4,6. L,3,9.

S. Luc IV, 3 εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ εἰπὲ τῷ λίθῳ τούτῳ, ἵνα γένηται ἄρτος — 9 εἰ ὁ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ βάλε σεαυτὸν ἐντεῦθεν κάτω.

L'article manque dans les mscrits qui ont le plus d'autorité.



Substantif
Sujet
Attraction

Il arrive fréquemment en Grec, beaucoup plus rarement en Latin, que le sujet de la proposition complétive est construit en dehors d'elle comme complément du verbe de la proposition principale, par une sorte d'attraction ou plutôt d'anticipation. cette construction a pour but d'appeler l'attention sur le sujet

Grec

1° avec les verbes qui signifient connaître et dire. τὴν πάντες οἴδασιν ὅτι εὖ πάσχουσα εὖ ποιεῖ μιν. ὁρᾷς τὴν φύσιν τὴν τῶν πολλῶν ὡς διάκειται πρὸς τὰς ἡδονάς Plat. μάνθανε αὐτὴν τὴν ἀλήθειαν οἷόν ἐστι Plat. πειρῶ εἰπεῖν ἀνδρείαν τί ὂν ἐν πᾶσι τούτοις ~~ταὐτὸν~~ ταὐτόν ἐστι. Plat. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ἔλεγχε αὐτὸν ὅστις εἶ Xenoph. μέμνημαι ἔχοις ἄν μοι εἰπεῖν, ὅ τι ποτ' ἐστιν Plat.



qqfois on tourne par la voie passive et le compliment direct du verbe en devient le sujet. ἐπιδειχθήσονται οἶοι εἰσιν ἄνθρωποι Dem.

on peut mettre le substantif au génitif ou le construire avec une préposition. μέγα σοι ἐρῶ τεκμήριον τοῦ νόμου ὅτι οὕτως ἔχει Plat. βούλει λαβεῖν μου πεῖραν ὅπως ἔχω; Plat. — ~~[illegible]~~ ὀρθῶς λέγεις περὶ σωφροσύνης ὅ ἐστι Plat.

2° avec les verbes qui signifient crainte quand ils sont construits avec μή, et avec ἐπιμελεῖσθαι — δεῖ τῶν ἀρχομένων ἐπιμελεῖσθαι ὅπως ὡς βέλτιστοι ἔσονται Xén. — τὴν ὑπερβολὴν τῶν ὀρέων ἐδεδοίκεσαν μὴ προκαταληφθείη Xén. — τὴν νῆσον ταύτην ἐφοβοῦντο, μὴ ἐξ αὐτῆς τὸν πόλεμον σφίσι ποιῶνται Thuc.

3° le sujet de l'infinitif est [ou le complément] souvent complément ou sujet dans la proposition principale — δέομαι ὑμῶν (= j'ai besoin que) στρατεύεσθαι σὺν ἐμοί Xén. Ὁμήρῳ οὐ πιστεύεις καλῶς λέγειν; Plat. Ἀθηναῖοι τῆς θαλάσσης εἶργον μὴ χρῆσθαι τοὺς Μυτιληναίους Thuc. οὐδ' ἐπιθυμία σε ἄλλης πόλεως οὐδ' ἄλλων νόμων ἔλαβεν εἰδέναι Plat. — ἡ στρατιὰ πολλὴ οὖσα οὐ πάσης ἔσται πόλεως ὑποδέξασθαι Thuc.

On rencontre qqfois le substantif avec une préposition: τὰ σκάφη μὲν οὐχ εἷλον, πρὸς δὲ τοὺς ἀνθρώπους ἐτράποντο φονεύειν Thuc.

Latin

Simul vereor Pamphilum ne orata nostra nequeat diutius celare Ter. Hec. 4,1,60. nosti Marcellum quam tardus et parum efficax sit Cael. ad Cic. fam. 8,10 x — quae timebatis, ea ne accidere possent consilio provisa sunt. Cic. de leg. Agr. 2,37

x nam sanguinem, bilem, pituitam, ossa, nervos, venas, omnem denique membrorum et totius corporis figuram videor posse dicere, unde concreta et quomodo facta sint. Cic. Tusc. 1,24.

Français. cette construction n'est pas usitée. Le sujet de la proposition complétive n'est pas construit par juxtaposition avec le verbe de la proposition principale. mais on le remonte précédé de de: on peut croire d'un historien si judicieux qu'il n'y auroit pas oublié les rois du second empire des Assyriens. Bossuet. Disc. sur l'hist. univ. 2,7. — on peut substituer des substantifs à la proposition complétive: tu connais Marcellus, sa lenteur et son peu d'activité.

Substantif qualificatif

Le substantif fait souvent fonction d'adjectif quand il est qualificatif.

Il qualifie sans intermédiaire d'un verbe et alors il est construit en apposition: le mont Etna, Livie, ~~la mère~~ femme d'Auguste, Nemrod homme farouche devint le premier des conquérants.

Il qualifie par l'intermédiaire d'un verbe et alors il est attribut: je suis la reine, je suis reine.

L'extension du qualificatif ~~est~~ peut être la même que celle du terme qualifié et alors les deux termes désignent le même objet par des qualités différentes: il y a rapport d'identité: le mont Etna, je suis la reine. Les deux termes conservent pleinement leur valeur de substantifs.

L'extension ~~du qualificatif~~ ~~de l'un des deux termes~~ du qualificatif est plus grande que celle ~~du terme qualifié~~ de l'autre terme qualifié; l'un ~~désigne~~ signifie ~~est~~ le genre et l'autre, l'espèce, le tigre animal carnivore, est un animal carnivore; ou l'un ~~est~~ signifie l'espèce, et l'autre l'individu: Nemrod, homme farouche ... ~~une femme belle~~ je suis reine ...

alors le qualificatif ne désigne que les qualités constitutives du genre ou de l'espèce, tandis que le terme qualifié désigne l'objet ou les objets auxquelles appartiennent ces qualités. Le qualificatif est employé comme un adjectif, le terme qualifié conserve seul toute sa valeur de substantif.

Substantif

apposition

Quand on exprime que les idées renfermées dans la signification d'un substantif conviennent à l'~~est~~ être signifié par un autre substantif, le premier substantif est lié au second par un rapport analogue à celui qui unit ~~un~~ adjectif au substantif. Le premier substantif est construit en apposition, s'il est uni au second sans intermédiaire, comme attribut, s'il ~~est lié~~ est ~~lié~~ uni par l'intermédiaire d'un verbe ; Nemrod homme farouche fut le premier des conquérants.

Le substantif construit en apposition ou comme attribut est comme le qualificatif, l'autre est le terme qualifié. Le qualificatif est celui dont l'étendue est la plus grande relativement à celle de l'autre. L'expression qui modifie chaque substantif forme avec lui comme un seul terme.

L'apposition peut précéder le terme qualifié, suivant l'intention de celui qui parle, l'effet qu'il veut produire. Clélie une jeune fille étonna ce prince par son audace — ou une jeune fille, Clélie, étonna...

~~est~~ pleonasmen appositivum ego ipse tibi ipse ille ego (Prisc. XVII, ch 4, 145) appositio est minus significativi sive minus communis ad magis communem significativa adjunctio. homo fortis ~~vir~~ animal capra



ce n'est que par une extension du mot de qualification qu'on peut l'appliquer au rapport qui unit le substantif construit en apposition ou comme attribut à l'autre substantif. Car au fond le rapport entre les deux substantifs est un rapport d'identité entre deux objets; ~~[illegible]~~ ou plutôt les deux substantifs désignent le même objet par des idées différentes. L'adjectif ne désigne pas un objet mais une qualité ou une qualité considérée comme inhérente à un objet.

La différence est plus marquée dans la construction du substantif en apposition que dans celle du substantif comme attribut qui ne diffère pas de celle de l'adjectif.

Le terme qualifié peut être soit un substantif, soit un pronom ou même le pronom dont l'idée est contenue dans la désinence personnelle du verbe et en français dans le pronom possessif, soit une proposition entière.

certains rapports d'apposition ne pourraient se rencontrer entre un adjectif et un substantif.

1° apposition qualificative quand le qualificatif est l'équivalent d'un adjectif ou d'une proposition relative

2° apposition partitive quand le terme qualifié désigne un tout dont les qualificatifs désignent les parties

3° apposition explicative quand le qualificatif détermine ce qui est annoncé d'une manière générale par le terme qualifié ou est déterminé par le terme qualifié !

apposition à une proposition

Substantif
apposition

un substantif est employé en apposition quand il qualifie soit un substantif ou un pronom, ou même le pronom dont l'idée est contenue dans la désinence personnelle du verbe et en français dans le pronom possessif, soit ~~ou~~ une proposition, comme l'adjectif épithète.

le lien qui unit le substantif qualificatif à ce qui est qualifié peut être plus ou moins étroit.

1° ~~le~~ ~~[illegible]~~ le substantifs ~~qualifié~~ qualifié ~~[illegible]~~ désigne une espèce que l'on entend seulement de l'individu désigné par ~~le~~ ~~substantif~~ le qualificatif ~~qualificatif~~.× le roi Louis XIV. — apposition synthétique.

× et la désignation n'est complétée que par l'apposition. ~~l'étendue du qualificatif est égale à celle du terme qualifié~~

2° le substantif qualifié désigne l'individu par lui même et indépendamment de l'apposition×. — apposition épithétique.

× et l'apposition exprime une qualité ~~[illegible]~~ de l'individu désigné. le qualificatif peut être l'équivalent d'un adjectif épithète ou celui d'une proposition relative. ~~son étendue est plus grande que celle du terme qualifié~~

3° le substantif qualifié désigne un tout dont les qualificatifs désignent les parties. — apposition partitive.



4° le qualificatif ajouté une détermine ce qui est annoncé d'une manière générale par le terme qualifié. ~~qui est ... ~~ détermination plus précise à l'idée générale signifiée par le substantif qualifié. – apposition explicative.

5° le substantif qualificatif est construit en apposition à une proposition tout entière ainsi déjà comme un substantif.

~~6°~~ le qualificatif peut être ~~est~~ un infinitif, ~~ou une proposition indépendante, et l'on peut considérer dans certains cas la proposition indépendante~~ comme construite en apposition.

Substantif

apposition

1° apposition ~~synthétique~~ qualificative. le qualificatif est l'équivalent d'un adjectif ou d'un ~~morceau~~ de proposition relative sans modification du sens général de la proposition

ἡ Αἴτνη τὸ ὄρος, τὸ ὄρος ἡ Ἰστώνη,

ἡ Βόλβη λίμνη, πρὸς ἄκραν Ἰαπυγίαν, notes p. 246

ἡ πόλις οἱ Σαρδοί, ἡ βουλὴ οἱ πεντήκοντα,

ἡ πόλις τὸ ὄνομα, τὸ ὄνομα ~~[illegible]~~

ὁ Μαλέας τατος. — ~~[illegible]~~ ordinairement ὁ Εὐφράτης ποταμός

— Θεμιστοκλῆς ἥκω παρὰ σέ Thuc.

<u>Latin</u> avec les noms propres d'hommes et de lieux, ~~[illegible]~~ ordinairement: rex Tullius, urbs Roma, terra Italia — rarement le génitif promontorium Pachyni Liv.

— ei morbo nomen est avaritia Cic.

cantus cui nomen neniae (génitif) Cic. Clausus, cui postea Claudio fuit nomen Liv.

cui parentes Ascanium dixere nomen. Liv.

— vox voluptatis, nomen carendi Cic.

— Hannibal peto pacem Liv.

68

~~[illegible]~~, le roi Louis XIV, ~~[illegible]~~, le mont Etna, le cap Sicier, la place St Michel le mot *faire*, le substantif *bonté*

le titre de prince, le nom de Cicéron, le mois de décembre la ville de Rome, l'empire d'Autriche, la province de Bourgogne, l'île de Chypre

~~2° apposition épithétique~~

~~a) le substantif est l'équivalent d'un adjectif~~

ἡ Φυλομάχη ἡ μήτηρ ἡ Εὐβουλίδου καὶ ὁ Πολέμων ὁ πατὴρ ὁ Ἁγνίου ἀδελφοὶ ἦσαν Dém. τὸν μιαρὸν καὶ ἀναιδῆ φυλάξομεν τὸν Φιλοκράτη Dém.

Latin. En prose, avec les noms propres, l'épithète (adjectif ×) est construite avec un nom commun qui est en apposition au nom propre. Capua urbs opulentissima, Plato homo sapientissimus. On dit rarement doctus Hesiodus Cic. de Sen. 15; mais c'est fréquent en poésie. 300, 4

× qui n'est pas un surnom ni un nom de patrie et d'origine (comme Themistocles Atheniensis, Dio Syracusanus, Scipio Africanus)

Auguste votre aïeul, votre aïeul Auguste, ~~[illegible]~~, Louis XIV roi de France, Philomaque mère d'Eubulide était sœur de Polémon frère d'Hagnias. On peut compter parmi les plus grands philosophes Hippocrate le père de la médecine. Boss. disc. sur l'hist. univ. 2, 8.

un fripon d'enfant[x] — ce scélérat de Philocrate

x dans le style familier on construit un nom de personne en apposition à un qualificatif par l'intermédiaire de la préposition de :

Substantif
apposition

~~b) Le substantif est l'équivalent d'une proposition relative.~~

~~L'apposition peut qualifier le substantif sans rapport avec l'ensemble de la proposition~~

τὸ σῶμα δεινὰ ἢ ἀναγκαῖα ἐν ἑαυτῷ παθήματα ἔχει, πρῶτον μὲν ἡδονήν, μέγιστον κακοῦ δέλεαρ, ἔπειτα λύπας, ἀγαθῶν φυγάς, ἔτι δ' αὖ θάρρος καὶ φόβον, ἄφρονε ξυμβούλω Plat.

ἡ ἡμετέρα πόλις, ἡ κοινὴ καταφυγὴ τῶν Ἑλλήνων, νῦν οὐκέτι περὶ τῆς ἡγεμονίας ἀγωνίζεται Eschine

περὶ χρημάτων λαλεῖς, ἀβεβαιόπραγματος Men.

Latin. assez rarement en prose victorem finitimorum omnium populum in servitutem pellicere Liv. 4, 15 (= qui omnes finitimos vicit) minime largitor dux Liv. 6, 2 (= minime ad largiendum propensus) populus late rex Virg. En. 1, 21 effodiuntur opes, irritamenta malorum Ov. 280, 4

Français. c'est par où commence
Moïse le plus ancien des historiens,
le plus sublime des philosophes. Boss.
disc. sur l'hist. univ. I, 1. après Saül paraît
un David, cet admirable berger, vain-
queur du fier Goliath et de tous
les ennemis du peuple de Dieu; grand roi,
grand conquérant, grand prophète. id.
ibid. I, 5. Il éteint cet amour, source
de tant de haine. Britann. 5, 1. un
homme s'est rencontré ... hypocrite raffiné
autant qu'habile politique ...

Substantif

apposition

l'apposition peut en qualifiant le substantif exprimer un rapport avec l'ensemble de la proposition:

οὐκ ἔστι πενίας ἱερόν, αἰσχίστης Θεοῦ Gnomique. (rapport de cause)

κόλακι, δεινῷ θηρίῳ ἢ μεγίστη βλάβη, ὅμως ἐπέμιξεν ἡ φύσις ἡδονήν τινα οὐκ ἄμουσον Plat. (opposition)

se construit-elle avec la désinence personnelle du verbe ?



74

Latin.

apposition ou attribut ?

l'apposition exprime une circonstance de l'action signifiée par le verbe ; mais le substantif ne qualifie pas par l'intermédiaire du verbe

220

Cicero praetor legem Maniliam suasit, consul conjurationem Catilinae oppressit (= dans sa préture, dans son consulat) Cato senex scribere historiam instituit (= dans sa vieillesse) hunc quemadmodum victorem (= s'il est vainqueur) feremus, quem ne victum quidem ferre possumus ! adjutor tibi venio. ante Ciceronem consulem.

nunquam dimoveas, ut trabe Cypria Myrtoum pavidus nauta secet mare. Hor. od. 1, 1. impiger extremos curris mercator ad Indos. Hor. Ep. 1, 1, 45

Français Constantin le grand prince sage et victorieux embrassa publiquement le christianisme. Boss. disc. sur l'hist. univ. I, 10. Nemrod homme farouche devient par son humeur violente le premier des conquérants. id. ibid. I, 2. les rois d'Egypte perpétuels ennemis de la Syrie se mêloient dans ses divisions pour en profiter. id. ibid. I, 9. son successeur Pertinax vigoureux défenseur de la discipline militaire se vit immolé à la fureur des soldats. id. ibid. I, 10. les présents, les dons, invincibles appas, vous attiroient les cœurs du peuple et les soldats. Britann. 4, 2. — rapport de causalité

Joram fils d'un prince si pieux aima mieux imiter son beau-père que son père. id. ibid. I, 6. Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse. id. ibid. 8. — opposition

Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux, faire Dieu le sujet d'un badinage affreux. Boil. art poet. 2, 187.

Mais c'est qu'en eux le vrai du mensonge vainqueur partout se montre aux yeux et va saisir le cœur. id. ep. 9, 54. qui... soutient dans les langueurs de son oisiveté, d'une lâche indolence esclave volontaire, le pénible fardeau de n'avoir rien à faire id. ep. 11, 84. nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires (Boss. or. fun. du pr. de Condé).

Le substantif peut se construire ainsi en apposition au pronom dont l'idée est contenue dans un possessif: ~~comme le participe~~: indomptable taureau, dragon impétueux sa croupe se recourbe en replis tortueux. Rac. — issue de cette race, fille de Henri le grand, son grand cœur a surpassé sa naissance. Boss.

Il obéit, humble chrétien, à sa décision (Bos. or. fun. de Condé)

femme et mère très chérie et très honorée elle a réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils (Boss. or. fun. de H. de Fr.)

fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait... (Boss. ibid.)

qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon les louanges et la gloire que les hommes donnent (Boss. or. fun. du prince de Condé).

apposition

2° apposition partitive. le terme qualifié désigne un tout et les qualificatifs désignent les parties

λῦπαι αἱ μὲν χρησταί εἰσιν, αἱ δὲ κακαί Plat. — αἱ τέχναι τὸ αὑτῆς ἑκάστη ἔργον ἐργάζεται Plat. οὗτοι ἄλλος ἄλλα λέγει Xén.

Latin. duo consules ejus anni alter morbo, alter ferro periit Liv. 41, 18 — ambo meritos nos quisque habeant domus Liv. 3, 50. — cum alius alii subsidium ferrent, audacius resistere coeperunt Caes. b. G. 2, 26   217, 7



Français. les deux consuls de cette année moururent l'un de maladie, l'autre à la guerre. – les deux armées s'en retournèrent chacune chez elle. – ils s'aidèrent l'un l'autre.

1/

Substantif

apposition

3° apposition explicative le qualificatif détermine ce qui est annoncé en général par le terme qualifié

l'apposition est généralement annoncée par un nom de nombre ou un pronom — le rapport est souvent annoncé par un verbe : λέγω, δίω, ἐπαινῶ, je veux dire.

ὁ θάνατος τυγχάνει ὢν δυοῖν πραγμάτοιν διάλυσις, τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος, ἀπ' ἀλλήλοιν Plat.

— ὡς θαυμασίως πέφυκε τὸ ἡδὺ πρὸς τὸ δοκοῦν ἐναντίως ἔχειν, τὸ λυπηρόν Plat.

— οὗτος ὁ τρόπος ἦν τῆς τῶν παλαιῶν φιλοσοφίας, βραχυλογία τις Λακωνική Plat.

— τί ποτ' ἐστὶν αὐτό, ἡ ἀρετή ; Plat.

— δύο ἔτι λοιπά, ἥ τε σωφροσύνη καὶ οὗ δὴ ἕνεκα πάντα ζητοῦμεν, δικαιοσύνη Plat. — ἕτερον ἀπεκτείνατε, Κτησικλέα λέγω Dém.

προσέκρουσ' ἀνθρώπῳ πονηρῷ, Ἀνδροτίωνα λέγω Dém.



Latin. ~~res~~ Nerva Caesar res olim dissociabiles miscu(et) principatum ac libertatem. Tac. Agric. 3.

quam hesternus dies nobis, consularibus dico, turpis illuxit Cic. Philipp. 8,7.

elle approche néanmoins cette mort inexo-
rable (Boss.

la voilà malgré ce grand cœur cette princesse si admirée si chérie (Boss. H. d'Anglet.)

On trouve dans la seule Égypte quatre dynasties ou principautés, celle de Thèbes, celle de Thin, celle de Memphis, celle de Tanis. Boss. Disc. sur l'hist. univ. I, 2.

De là sont sortis ces grands philosophes, Héraclite, Démocrite, Empédocle, Parménide id. ibid. I, 8.

La première époque vous présente d'abord un grand spectacle : Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole ... id. ibid. I, 1.



82

C'est la suite de ces deux choses, je veux dire celle de la religion et celle des empires. Boss. disc. sur l'hist. univ. I,

ceux écrites par ce moyen les anachronismes, c'est à dire cette sorte d'erreurs qui fait confondre les temps. id. ibid. I.

Substantif
apposition
à une proposition

~~En~~ apposition qualifiant une proposition entière. — Elle est qualificative ~~épithétique~~ ou explicative.

1° En Grec elle s'emploie avec toutes sortes de substantifs ; et particulièrement chez les poètes elle désigne souvent le résultat ou le but d'une action.

οὐ χρὴ ἐπιθυμίας ἐᾶν ἀκολάστους εἶναι ἢ ταύτας πληροῦν, ἀνήνυτον κακὸν ὄν.

Ἑλένην κτάνωμεν, Μενέλεῳ λύπην πικράν Eurip.

~~χρυσέοις λεοντώων ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ~~

δ~~ιὰ βασιλ~~ τῷ · στέφη μιαίνεται, πόλει τ' ὄνειδος καὶ θεῶν ἀτιμία Eurip. Θάνατόν νύ τοι (= pour te tuer) ὅρκι' ἔταμνον Hom. 4, 155

Latin. En prose elle ne s'emploie guère

[illegible] etc. pour qualifier la proposition [illegible]

et simplement.

~~[illegible]~~ Pythagoricus quidam 220, 3

emerat Phaecasia, rem magnam

non praesentibus nummis. Sen. de benef. 7, 21.

cf. Cic. ~~De~~ Tusc. 1, 43 or. 2, 19, 79. or. 16, 52 (avec rem)

Homerus Ganymeden ab dis raptum ait

propter formam ut Jovi bibere ministra-

ret: non iusta causa cur Laomedonti

tanta fieret iniuria Tusc. 1, 26, 65.

Tacite emploie souvent cette apposition avec

toute sorte de substantifs.[x] Augustus, subsidia

dominationi, Claudium Marcellum ... pontificatu

et curuli aedilitate, M. Agrippam ... gemi-

natis consulatibus extulit Ann. 1, 3 (= ut

essent subsidia dominationi suae)

[x] etc. avant dans le sens d'une proposition dépendante, par exemple pour exprimer le but.



Substantif

apposition

(la naissance de N. S.)

Français.ˣ Les uns ~~la~~ mettent un peu auparavant, les autres un peu après, et les autres précisément en cette année : diversité qui provient autant de l'incertitude des années du monde que de celle de la naissance de notre Seigneur. Boss. disc. sur l'hist. I, 10.

ˣ elle s'emploie avec toutes sortes de substantifs mais seulement pour qualifier la proposition; elle n'exprime jamais le but ni le résultat

ils entroient trop avant dans les mystères qu'ils prétendoient mesurer à nos foibles conceptions : nouveaux philosophes qui mêloient les raisonnements humains avec la foi, et entreprenoient de diminuer les difficultés du christianisme, ne pouvant digérer toute la folie que le monde trouvoit dans l'Evangile. id. ibid. II, 12.

2° explicative. L'apposition annonce la proposition.

αὐτὸ τοῦτο, τοὺς φίλους ἐν τοῖς καιροῖς χρὴ τοῖς φίλοισιν ὠφελεῖν Eurip.
δυοῖν θάτερον, ἢ εὑρήσομεν ἐφ' ὃ ἐρχόμεθα ἢ ἧττον οἰησόμεθα εἰδέναι ὃ μηδαμῇ ἴσμεν Plat. ἀμφότερον οὗτος, εὐτυχεῖ τε καὶ φρονεῖ Philémon.
τὸ τῆς παροιμίας, ὁρῶντες οὐχ ὁρῶσι καὶ ἀκούοντες οὐκ ἀκούουσιν Dém. —
τὸ πάντων ἀνανδρότατον, τῶν ὑμετέρων αὐτῶν χάριν προσοφείλετε Dém.
~~[illegible]~~ ἐπὶ τῷ τοιούτῳ τὸν νέον, τὸ λεγόμενον, τίνα οἴει καρδίαν ἴσχειν.
— καὶ τὸ πάντων κεφάλαιον, ὅπερ δεῖ, οὐκ ἀπέχει, σημεῖον δέ, ἔθεσθε ἱερὸν νόμον Dém. — οὐδὲν ἐπισεῖον ἐκεῖναι; σημεῖον δέ· οὐ γὰρ ἂν ~~[illegible]~~ δεῦρ' ἧκον ὡς ἡμᾶς Dém. κεφάλαιον τοῦ καλῶς ὁμιλεῖν· αἱ γὰρ κτήσεις ἀσφαλεῖς ἦσαν Isocr.
— τὸ δ' ἔσχατον πάντων, ὅτι θόρυβον παρέχει καὶ ταραχὴν (τῇ ψυχῇ τὸ σῶμα) Plat.



~~[illegible] ἄστε~~

ὃ πάντων θαυμαστότατον, Σωκράτη μεθύοντα οὐδεὶς πώποτε ἑώρακε τῶν ἀνθρώπων Πλατ. ὃ δὲ πάντων δεινότατον· τὴν γὰρ πόλιν οὐχ οἷόν τε ἐγένετο χαρίσασθαι Isocr.

— εὐψυχίαν ἔσπευσας ἀντ' εὐβουλίας

ὃ δὲ πάντων γελοιότατον, ὅτι … ~~Isocr.~~ Isocr. antidos. 228.

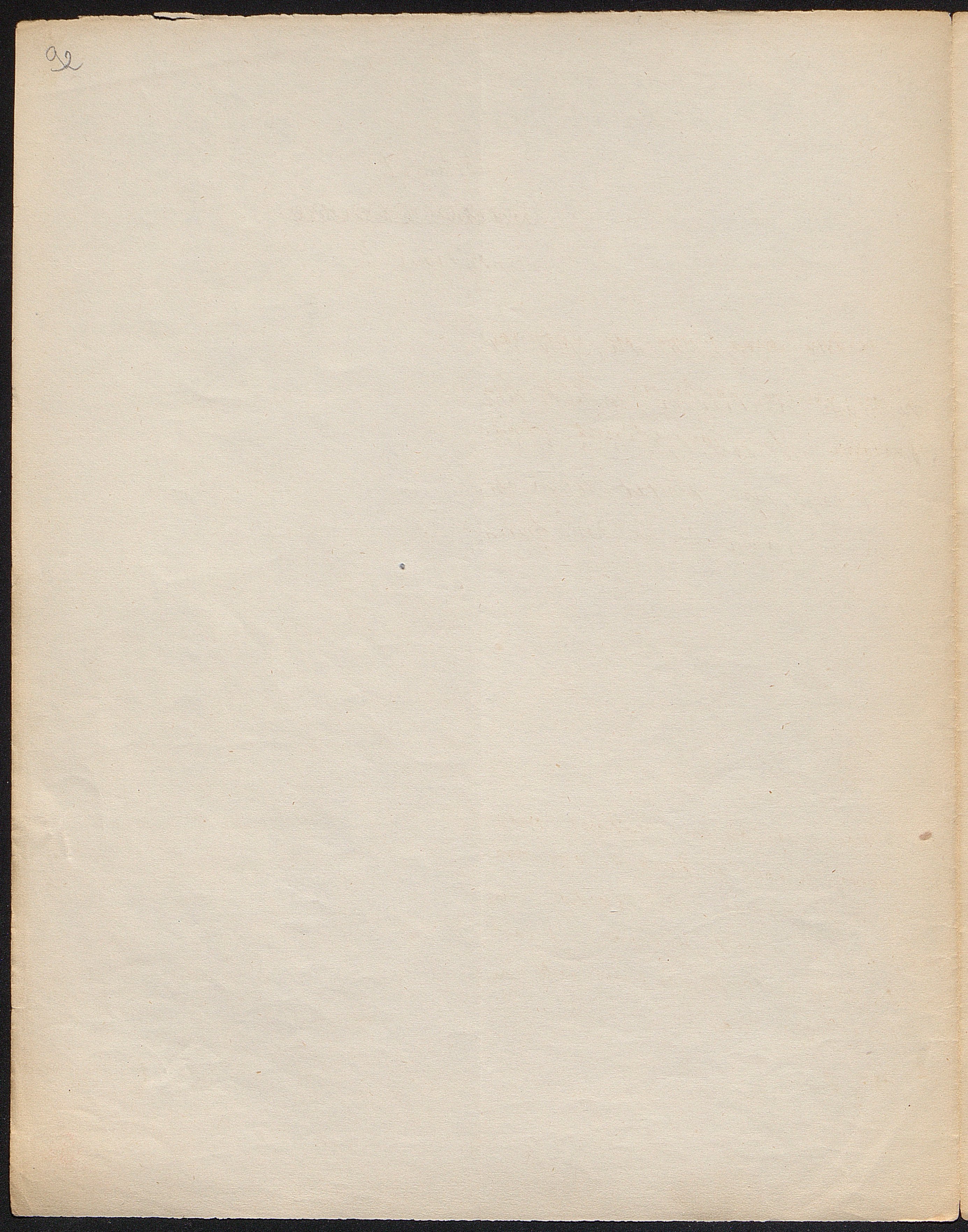
ὁ δῆτα πολλὰς [illegible] ὤλεσε στρατηλάτας Eur.

substantif?

~~[illegible]~~

apposition?

Latin. sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis Cic. Parad. 6, 3. Si a vobis, id quod non spero, deserar, tamen animo non deficiam Cic. pro Rosc. Amer. 4.


92

De deux choses l'une, ou vous vou-
lez, ou vous ne voulez pas. Acad. chose
étonnante! Ils y consentirent. Acad.

Et lorsque, vos mépris excitant mes
murmures, je vous ai demandé raison
de tant d'injures, seul recours d'un
ingrat qui se voit confondu, par
de nouveaux affronts vous m'avez répon-
du. Britann. 4,2.



94

et, ce qui tranche en un mot toute la difficulté, les auteurs sacrés .... pourroient faire taire les Grecs, et les Latins qui les ont suivis. Boss. disc. etc. 2, 7.

les Romains avoient dans le même temps une autre espèce de philie qui ne consistoit point en disputes ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique et dans ceux de la guerre, où ils faisoient leur gloire de celle de leur patrie et du nom Romain : ce qui les rendit enfin maîtres de l'Italie et de Carthage. id. ibid. 2, 8.

Substantif

Attribut

Construit comme attribut le substantif peut être pris dans la même étendue que le sujet : ~~je suis~~ êtes vous la reine ?, ou dans une signification plus étendue : ~~je suis~~ êtes vous reine ? × Dans le premier cas le substantif ~~déterminé ou indéterminé~~ désigne un être, dans le second une qualité. ~~On doit répondre dans le premier cas : je la suis, dans le second : je le suis.~~

ils sont des scélérats, il est un scélérat

× L'âme de l'homme n'est ni air ni vapeur.

~~Quand on emploie le pronom indéfini un, une et les locutions de, des du, des, le substantif désigne un être, mais indéterminé~~

96

Dans le premier cas, la signification du substantif n'est pas absolument la même quand il est accompagné de l'article et quand il est accompagné du pronom indéfini ou des locutions de, du, des, qui en sont l'équivalent. quand il est accompagné de l'article X êtes vous la reine? êtes vous Sophie? il signifie un être déterminé individuellement et une femme ainsi interrogée doit répondre je la suis.

X ou que c'est un nom propre

quand il est ~~pas~~ accompagné ~~de l'article~~ d'un pronom indéfini ou des locutions équivalentes, il signifie un être quelconque désigné par le substantif, et il rend

une signification équivalente à celle qu'il a quand il désigne une qualité. à êtes vous mère ? la femme interrogée doit répondre : je le suis.



Substantifs

construits avec les compléments du verbe

On conçoit qu'un substantif dérivé d'un verbe ~~et signifiant~~ ou ayant la même racine et l'idée d'action, de manière d'être ou d'agir se construise avec les mêmes compléments que le verbe ; car ces compléments déterminent l'idée d'action, celle de manière d'être ou d'agir contenue dans le verbe ; et les mêmes rapports subsistent quelle que soit la partie du discours qui signifie l'action la manière d'être ou d'agir. Il est toutefois deux rapports que le Grec le Latin et le Français n'expriment jamais avec le substantif comme avec le verbe : ~~[illegible]~~ ce sont les rapports de l'action avec son sujet et avec son ~~avec le verbe~~ objet direct, rapports qui ~~sont~~ ~~avec le verbe~~ signifiés× en Grec et en Latin par le nominatif et par l'accusatif, en Français par la juxtaposition ; avec le substantif, en Grec et en Latin, par le génitif, en Français par la préposition de et quelquefois par les prépositions par et pour.

× avec le verbe

Il n'est pas d'objet qui ne puisse être et qui ne soit représenté dans certains rapports de lieu et de temps.* les compléments qui expriment ces rapports peuvent donc être construits avec les substantifs. les adverbes et les prépositions prennent alors une valeur adjective, ou plutôt ~~de~~ un ~~élément~~ l'idée équivalent du participe du verbe ~~substantif~~ être ~~qui doit ils sont construits avec les substantifs~~ est contenue dans la juxtaposition de ces mots avec un substantif qui ne signifie pas action manifeste d'être, ou d'agir, comme l'idée de l'indicatif présent d'être est souvent contenue dans la juxtaposition d'un adjectif et d'un substantif.

Il faut éviter que les compléments ainsi construits avec le substantif puissent être rapportés au verbe de la proposition. le Grec évite ~~cet inconvénient~~ cette amphibologie en construisant ces compléments comme l'adjectif épithète; le Français l'évite par la fixité des lois qui règlent la place des compléments du verbe. Le Latin qui n'a pas l'article ni de construction fixe emploie ce tour beaucoup plus rarement que le Grec et le Français.

* et dans les autres rapports qui en dérivent

Grec

Le datif se rencontre très fréquemment avec des noms de choses ayant une signification verbale : ὑπώπτευον ἀλλήλους κατὰ τὴν τῶν χωρίων ἀλλήλοις οὐκ ἀπόδοσιν Thuc. — στάσιν τινὰ δεῖ τὴν ἀδικίαν εἶναι ἢ ἐπανάστασιν μέρους τινὸς τῷ ὅλῳ τῆς ψυχῆς. Plat. — plus rarement avec des noms de personnes : ὁ τοῖς νόμοις βοηθὸς παρανομώτατος ἀνθρώπων γέγονεν Lys.

On rencontre mais rarement un datif de lieu, de temps, d'instrument et de manière construit avec le substantif ; il est alors enclavé entre l'article et le substantif : εὔχεται ἐν τῷ Ἐλευσῖνι ἱερῷ Lys. — εἰς τὴν ἐκκλησίαν τὴν τῇ ἕκτῃ λέγω, ἔδοτον κεροβλέπτων ἐποίησεν Eschine. — τὰ δόλῳ τῷ μὴ δικαίῳ κτήματ' οὐχὶ σώζεται Soph. τὸ τῷ ὄντι ψεῦδος οὐ μόνον ὑπὸ θεῶν, ἀλλὰ καὶ ὑπ' ἀνθρώπων μισεῖται. Plat.



Le substantif est très souvent construit avec une préposition comme avec l'adjectif épithète : ἡ καθ' ἡμέραν τροφή, Κῦρος ἤδη τὸν ἐκ τῶν Ἑλλήνων (= inspiré par les Grecs) εἰς τοὺς βαρβάρους φόβον ἰδών (Xén.) ἡ περὶ ἀριθμοὺς διατριβή, ἡ περὶ ἐλπίδας χαρά, τὰς ἐκ θεῶν ἀνάγκας θνητὸν ὄντα δεῖ φέρειν Eurip. οἶσθα τὰς τιμὰς ἡδίους οὔσας τὰς παρὰ τῶν μέγα φρονούντων ἢ τὰς παρὰ τῶν δουλευόντων Isocr. ἀπάτης μεστὴ ἡ διὰ τῶν ὀμμάτων σκέψις. — τοὺς ξένους τιμᾷ νόσων θεραπείαις ἢ περὶ ταφὰς κόσμῳ Xén.

On construit ainsi ἐξ, ἀπό et παρά quand le substantif est complément du sujet d'un verbe qui se construit avec ces prépositions : c'est une sorte d'attraction. Ἄρθμιος τὸν χρυσὸν τὸν ἐκ Μήδων εἰς Πελοπόννησον ἤγαγεν Dém. οἱ ἐκ τῶν Ἀθηνῶν πρέσβεις οὐδὲν ἦλθον πράξαντες Thuc. ἀδύνατοι ἦσαν οἱ ἀπὸ θαλάσσης Ἀκαρνᾶνες ξυμβοηθεῖν Thuc. οὐχ ἡ παρ' ἡμῶν σοι γενήσεται χάρις Eurip.

Substantif

construit avec les compléments du verbe

on construit le substantif avec accompagné de l'article

des adverbes et des propositions ~~(illegible)~~

~~(illegible)~~ temporelles comme avec

l'adjectif épithète. οἱ νῦν ἠπειρῶται, ἡ ἀεὶ παιδευσις, ἡ πλησίον τύχη, τὴν ἤδη χάριν τοῦ μετὰ ταῦτα χρόνου πάντες περὶ πλείονος ποιεῖσθε Dém., ἡ ἐνταῦθα τροφή, ὁ ἀληθῶς οὐρανός, οἱ ὁμολογουμένως δοῦλοι, αἱρεῖσθε ἤδη τὴν αὐτίκα ἀκινδύνως δουλείαν Dém. διέφερεν ἐν τοῖς καλοῖς ἔργοις διὰ τὴν ἀεὶ μελέτην καὶ (= continuel) πεπαιδευμένους καλῶς τοὺς περιόντας καὶ δικαίως ὁμιλοῦντας τοῖς ἀεὶ πλησιάζουσιν Isocr. (= avec tous ceux qui se trouvent successivement en rapport avec eux).

τῆς ὅπου βούλεσθε ὀλιγαρχίας οὗτος ἀσελγέστερος γέγονεν. Dém. τὴν ὅτι ἀδωροδόκητος ὑπῆρχε προαίρεσιν αὐτοῦ τῆς πολιτείας ἀναμνήσθητε Dém. δὸς αὐτῷ ἐν τῷ πρὶν γενέσθαι ἡμᾶς χρόνῳ εἶναι τὴν ψυχήν Plat.

sans article le substantif ne se construit guères qu'avec des adverbes de mesure : οὐδαμῶς ἀνδρείων ἄρχοντα δέξαις, ἀλλά τινων σφόδρα γυναικῶν Plat. προσέτυξα τῷ ἀνδρὶ πάνυ νέος πάνυ πρεσβύτῃ. Plat.

Substantif

construit avec les compléments du verbe

Latin. on rencontre qq fois des × substantifs ayant une signification verbale construits avec
× et très exceptionnellement

l'accusatif de lieu : domum reditio Caes. reditus inde Romam Cic. 233, 2

le datif : invidiae cumuli non pro adibant Sall. Cat. 32. obtemperatio legibus. Cic. de leg. 1, 15. 244, 5

les ablatifs de relation, d'instrument, de lieu, de temps : harum ipsarum rerum re ipsa, non oratione, perfectio Cic. de rep. 1, 2. — exercitus nostri interitus ferro, fame, frigore, pestilentia. Cic. in Pis. 17. — mansio Formiis. Cic. ad Attic. 9, 5. reditus Narbone. Cic. Phil. 2, 30. — illa civium Romanorum per tot urbes uno puncto temporis misera caedes. Cic. pro Flacco 25. 278 b



La construction des substantifs avec les prépositions est soumise à 298 différentes conditions.

1° tantôt le substantif est accompagné d'un génitif, d'un adjectif ou d'un pronom, et la préposition avec son complément est insérée entre le substantif et son qualificatif : Caesaris in Hispania res secundae. Caes. de b. c. 2, 37. natus liber de officiis Hecatonis Cic. off. 3, 23. caedes in pace Fidenatium colonorum Liv. 4, 32. ita mihi fuit perjucunda a proposita oratione digressio. Cic. Brut. 85

2° tantôt le substantif est dérivé d'un verbe et s'unit à des prépositions qui déterminent l'action exprimée : desertio ab omnibus iis quae sunt bona in vita Cic. Tusc. 1, 34. — 3° ou bien il exprime une affection de l'âme, une manière d'agir et se construit avec in, erga, adversus : totius provinciae voluntas erga Caesarem; contumeliae et injuriae in magistratum Milesium. Cic. verr. 1, 34. auxilium adversus inimicos. — 4° ou bien un nom de chose ou de personne se construit avec de et ex suivi d'un complément qui indique l'origine, la

classe, la patrie, le point de départ ou avec cum et sine pour indiquer ce qui appartient, ce qui accompagne: homo de plebe Romana; civis Romanus e conventu Gaditano; litterae a Gadibus; aliquis de nostris hominibus Cic. pro Flacc. 4. — lectionem sine delectatione negligo. Cic. Tusc. 2, 3. homo sine re, sine fide, sine spe. Cic. pro Cael. 32. simulacrum Cereris cum facibus. Cic. Verr. 4, 49. — des noms de lieu sont unis avec ad, in: omnia trans Iberum; Antiochia ad Sipylum; insulam in lacu Prelio vendere. Cic. pro Mil. 27. — on trouve aussi: Camilleius victoria de patribus et favor plebis ingens erat. Liv. 4, 6.

solarium aut descriptum aut ex aqua. Cic. N. D. 2, 34.

on ne construit pas un substantif avec deux prépositions, comme: Cereris simulacrum cum facibus in manibus. on dira: faces manibus tenens.



110

Le substantif est construit avec un adverbe assez rarement avant lui, très fréquemment depuis[x]: discessu tum meo omnes illi nefarii gladii de manibus crudelissimis ceciderunt. Cic. in Pis. 9. ipsorum deorum saepe praesentiae. Cic. N. D. 2, 66. — Q. Curce emploie ainsi très souvent circa: multarum circa civitatum irritatis animis 1, 17. mais on trouve aussi: nulla magnopere clade accepta 3, 26. omne inde tempus 5, 39. horum deinceps annorum 5, 51. maximo privatim periculo, nullo publice emolumento 6, 39. inter duo simul bella ~~[illegible]~~ 7, 25.

210, 2

[x] Il est ordinairement intercalé entre le substantif et une qualificatif:

Substantif

construit avec les compléments du verbe

Français. Le substantif se construit avec toutes sortes de prépositions, et avec plusieurs prépos.

les actes sous seing privé — l'obligation sans cause ou sur une fausse cause ou sur une cause illicite ne peut avoir aucun effet. code civil. 1131. — la seule crainte révérentielle envers le père, la mère, ou autre ascendant, sans qu'il y ait eu de violence exercée ne suffit point pour annuler le contrat. code civil 1114 — seront réputées faites à personnes interposées les donations de l'un des époux aux enfants... ibid. 1100 — la donation par contrat de mariage en faveur des époux ... ibid 1086. — une statue de Cérès avec des flambeaux dans les mains — un homme selon le cœur de Dieu — un homme sans foi. — aussi ne voyons-nous pas le commencement des arts en Orient. Bos. disc. hist. II, 1. — la grandeur et la dignité de l'homme dans sa première institution. id. ibid. II, 1. — son empire sur les animaux, son innocence tout ensemble et sa félicité dans le paradis. id. ibid.

de l'armée en vos mains exiger le serment. Brit. 4, 2. — les victoires de Judas le Machabée... malgré le nombre infini de ses ennemis. Bos. Disc. &c. 2, 9. sa fausse conversion durant sa dernière maladie, et l'implacable colère de Dieu sur ce roi superbe. id. ibid.

Cette construction est ~~usitée~~ employée en poésie non plus hardiment qu'en prose : d'aucun ami pour moi ne redoutez l'audace. Britann. 3, 5 (audace a ici la valeur d'un substantif verbal)

Le substantif ne se construit pas avec des adverbes,* sauf ~~ceux~~ ~~des~~ [* et particulièrement] ceux qui prennent la valeur d'un relatif combinés avec que, et avec les relatifs adverbiaux, seuls ou combinés.

[* quelques exceptions: c'est un homme très bien]

Il nous fait voir ... la perfection et la puissance de l'homme tant qu'il porte l'image de Dieu en son entier Boss. disc. sur l'hist. 2, 1. ... où se découvre ... le génie du genre humain depuis qu'il fut corrompu



114

beaucoup de substantifs se construisent avec une proposition complétive comme les verbes correspondants.

l'assurance, la certitude, la conviction, la croyance, l'espérance, l'idée ~~[illegible]~~, la pensée, la persuasion, la preuve etc. que rien ne devait leur résister .... — et pour vous détromper de la pensée étrange que l'hymen aujourd'hui la couronne et la change (Boil.) le subj. à cause de l'idée de négation attachée au substantif pensée.

25 bis

115

Substantif

Équivalents

Toute forme, toute proposition, tout mot peut être employé substantivement, si l'esprit prête à l'idée exprimée l'existence indépendante qui appartient à un ~~objet~~ être. Le terme, la proposition, le mot sont ~~réel~~. Le terme, la proposition, le mot sont alors synonymes d'un nom abstrait: ~~boire~~ ~~souffler n'est pas jouer~~ ~~du vin~~, × il se moque du qu'en dira-t-on, le mieux est ennemi du bien, le beau, le vrai. que ces hélas a de peine à sortir!

Les propositions dépendantes qui se construisent comme un substantif sont 1° la proposition infinitive 2° les propositions complétives précédées de ὅτι, 3° l'interrogation indirecte quod, que ou de peur, ne, ut, 4° les propositions relatives sans antécédent ou avec relatif indéfini, et 6° la proposition participe 5° les génitifs de propositions formées avec le substantif sans verbe et un participe ou un adjectif[illegible] sans verbe auxiliaire. ἐς ἀρ[illegible] [illegible] [illegible]. La [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] en attendant l'armée de toute autre valeur [illegible] [illegible] ne [illegible] d'Achille [illegible] que les [illegible]

En Grec et en Français l'article est employé alors pour marquer que ce qui en est modifié est ainsi considéré

× τὸ γνῶθι σεαυτόν, des on dit, il y avait du je ne sais quoi dans Mr de La Rochefoucauld

Les propositions se rapportent ou sont équivalentes au relatif indéfini, ὅστις, si quid



Propositions employées substantivement

une proposition si complexe qu'elle soit n'exprime qu'un jugement. un jugement peut être traité comme une idée unique et être ~~traité~~ considéré en lui même et dans l'ensemble de ses éléments constitutifs, à un point de vue analogue à celui où l'on considère l'idée de l'objet signifié par un substantif. aussi il arrive souvent qu'on emploie une proposition substantivement, comme sujet d'une autre proposition ou comme complément d'un mot. le verbe de la proposition ainsi employée équivaut à un substantif ~~dont~~ qui serait qualifié par son sujet et ses compléments. après qu'il fût arrivé = à nome après son arrivée. à nome — après ~~qu'il eût~~ avoir perdu une bataille = après la perte d'une bataille. cependant les deux tours ne sont pas équivalents pour le sens, et le choix entre l'un et l'autre n'est pas indifférent l'emploi de la proposition appelle d'avantage l'attention sur les circonstances d'une action ou d'un état. ~~[illegible]~~ de ~~l'action ou du fait~~

en Grec et surtout en Latin on emploie la proposition substantivement dans beaucoup d'occasions là où en français on

tourne par le substantif. cette difficulté tient à ce que l'emploi du verbe entraîne en français l'emploi de mots auxiliaires qui embarrassent la construction, et à ce que avec les substantifs latins on ne peut pas toujours sous-entendre l'idée de l'action que le français permet souvent de suppléer ainsi après la perte d'une bataille est plus court et plus dégagé que après avoir perdu une bataille. on serait fort embarrassé pour substituer une proposition au sujet dans la phrase suivante : la prise et le sac de Rome par les armées d'Alaric et des visigoths fut la suite de la mort de Stilicon. comment emploierait-on l'interrogation indirecte en français dans la phrase suivante : ob eam causam quae quanta fuerit jam mihi dicere non est necesse ? 2° en français on peut suppléer dans : j'ai commencé Athalie, l'idée de lire ; ~~dans~~ en Latin il faut dire : incepi legere Athaliam. — il craignait une attaque se rendra en latin non par metuebat impetum, mais par impetus ne fieret. car impetus seul marquerait l'idée d'une attaque déjà commencée, ou celle d'impétuosité.

le peuple étonné de son sort apprit en même temps votre règne et sa mort (Brit. 4, 2) est plus but que : apprit que vous étiez empereur et qu'il était mort

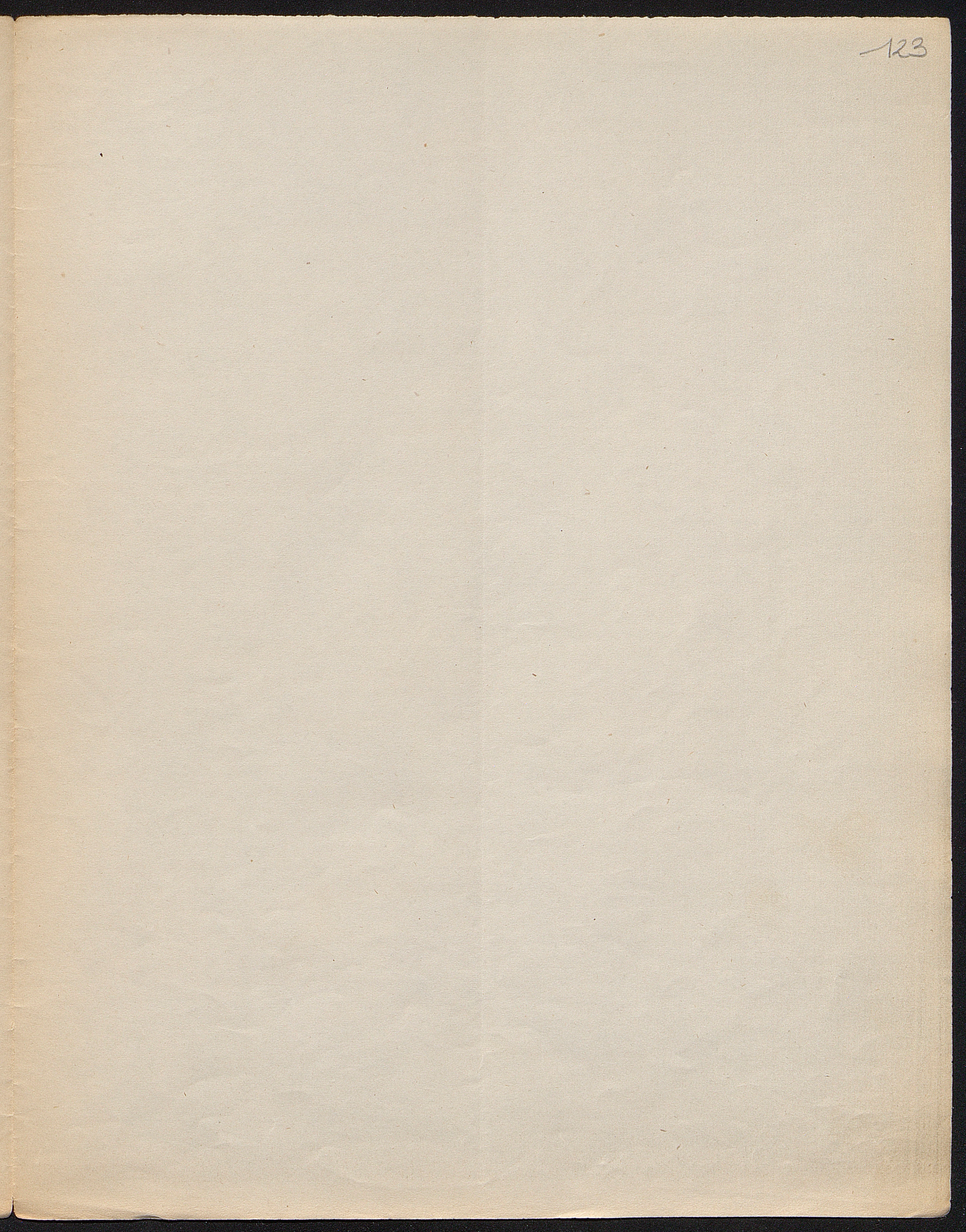
cela tient à ce que l'extension du substantif est marquée en français

Propositions employées substantivement

Le Français évite souvent la nécessité de donner au verbe pour complément un substantif avec celui d'employer une proposition ~~de marquer les circonstances de l'action~~, en qualifiant le substantif par une proposition relative ~~[illegible]~~ dont le verbe est faire, avoir, être ou un autre indiqué par le sens : Il gagna aussi sur les Allemands la bataille de Tolbiac par le vœu qu'il fit d'embrasser la religion chrétienne (Boss. Disc. sur l'hist. I, 11)ˣ les citoyens lui devront même la victoire qu'ils remporteront sur les rebelles (id. ibid I, 8) Je ne doute pas du désir qu'il avait de lui plaire — il ne savait ce qu'il disait. — la nécessité ~~l'obligation~~ où il était de se porter partout de sa personne l'empêchait de voir l'ensemble (quod omnia obire oportebat prohibebat ne summam rerum ~~cognosceret~~ animo comprehendere)

ˣ Il le faut attribuer à la perte que nous avons faite de ce qu'il y a de plus recherché et de plus exact dans leurs histoires. ~~[illegible]~~ id. ibid I, 7.





Propositions employées substantivement

Propositions indépendantes

Une proposition indépendante est employée substantivement, si elle est considérée en elle même et dans l'ensemble de ses éléments constitutifs, et qu'elle devienne sujet ou complément d'une autre proposition.

Grec. τὸ γνῶθι σαυτὸν πανταχοῦ 'στι χρήσιμον gnomique. ἔχει πολλὴν διαφορὰν τὸ τίνος χρείαν πάσχει τις ἢ μανθάνει Aristote. τὸ <u>ἐὰν μὲν ἦτε παρ' ἐμοί, ἀποδώσω</u>, εὖ ἴστε αἰσχυνοίμεθ' ἂν εἰπεῖν νῦν.

~~une proposition peut être construite comme une apposition à l'adjectif neutre employé substantivement ou à un substantif qui l'annonce. voir à l'apposition.~~



Français. Il y avait de je ne sais quoi en Mr de la roche foucauld – Il se moque de qu'en dira-t-on, des on dit.

Propositions employées substantivement

Propositions dépendantes

Propositions infinitives — L'infinitif même sans sujet ni complément n'a pas un sens identique à celui du substantif. Il appelle l'attention sur l'idée d'action considérée dans son accomplissement plus exclusivement que le substantif. calomnier est odieux = l'action de calomnier est odieuse. — la calomnie est odieuse = les propos calomnieux sont odieux. Dans cet exemple la nuance est insignifiante pour le sens, mais elle peut ne pas l'être en certains cas. — calomnier est odieux — la calomnie finit toujours par perdre son auteur.

il jurait votre perte (Britann. 5, 1) est plus énergique que il jurait de vous perdre. — de même : ils se flattent tous deux du choix de votre mère (Brit. 4, 2)

En Grec l'infinitif pouvant toujours être précédé de l'article s'emploie absolument comme un substantif.

en Latin il ne s'emploie guère que comme sujet, comme attribut, et comme complément direct d'un verbe. Il ne se construit avec une préposition qu'exceptionnellement

en Français il a construit comme sujet, comme attribut et avec les prépositions de, à, pour, sans, par.

Propositions relatives — quand elles ont pour antécédent un pronom démonstratif qui les annonce ou qui les reprend, elles forment avec lui comme un seul mot. elles se construisent de la même manière que le substantif ; car leur antécédent est un substantif

quand elles n'ont pas d'antécédent elles se construisent comme un substantif mais avec certaines restrictions. voir plus haut pronom relatif, suppression de l'antécédent et ὅτι, quod, que.

Les propositions précédées de ὅτι en Grec et de que en Français sont moins souvent fonction de sujets que celles qui sont précédées de quod en Latin.

en Latin les propositions précédées de quod diffèrent des propositions infinitives précédées d'un sujet à l'accusatif. utile fuit quod Gaius aderat = la présence de Gaius (qui y était) fut utile. — utile fuit Gaium adesse = il était utile que Gaius fût présent ou la présence de Gaius (qui y était ou qui n'y était pas) était utile. — La proposition précédée de quod énonce toujours la chose comme un fait ; l'infinitif précédé de l'accusatif peut énoncer soit une simple idée soit un fait réel.



Propositions employées substantivement

Propositions dépendantes

Propositions hypothétiques – ~~[illegible]~~
en grec ~~ou latin~~ εἰ, ἐάν τις, en latin
si quis, si qua s'emploient comme des
relatifs indéfinis.

φιλανθρωπίᾳ οὐκ ἀφαιρήσεσθε
ἤν τι ἐᾶτε αὐτοὺς ἔχειν κτλ.* – τῶν
νέων τινὰ αἱρήσει, Θεαίτητον τόνδε
ἢ καὶ τῶν ἄλλων εἴ τις σοι κατὰ νοῦν ἐστι
οὐκ ἀπέθανον αὐτῶν πλὴν εἴ τις ἐν τῇ
ξυμβολῇ ὑπὸ Τεγεατῶν κτλ.

*Ἀθηναῖοι καὶ εἴ τινες τῶν ξυμμάχων παρῆσαν
ἐπλήρουν τὰς ναῦς κτλ.

132

Galli legibus sanctum habent, si quis quid de republica a finitimis rumore ac fama acceperit, uti ad magistratum deferat. Caes. de b. G. 6, 20.

fas odisse viros atque omnia ferre sub auras, si qua tegunt. Virg. En. II

Propositions employées substantivement

Propositions dépendantes

Le radical du relatif a fourni au Grec et surtout au Latin un certain nombre de conjonctions qui permettent de construire comme des substantifs à un complément direct les propositions qui en sont précédées ~~l'emploi~~ l'emploi de ces mots dépend de la signification du verbe de la proposition principale

les négations μή, ne sont employées avec la même valeur.

Grec. ὅτι, ὡς (plus rarement ~~[illegible]~~). ~~[illegible]~~

avec les verbes qui signifient savoir, sentir, penser, montrer et qui peuvent se construire avec le participe, on emploie ὅτι d'une chose que l'on veut énoncer comme un fait.

ὁρῶμεν ὅτι οἱ σώφρονες οὐδὲν ἀδικοῦν ... ἐπύθοντο ὅτι Μένδαρος ἐν Ποτιδαίᾳ Xen. ἱκανῶς ἔγνωκεν ὅτι ἄριστον κολάζειν εἴη Xen. δικαιοσύνη Plat. ἐνθυμοῦ (se construit presque toujours avec ὅτι) ὅτι τοῖς σπουδαίοις οὐχ οἷόν τε τῆς ἀρετῆς ἀμελεῖν διὰ τὸ πολλοὺς ἔχειν τοὺς ἐπιπλήττοντας Isocr. Σωκράτης ἐπεδείκνυεν ὅτι τὸ ἄφρον ἄτιμον εἴη Xen.

avec les verbes qui signifient penser et dire et qui peuvent se construire avec l'infinitif

ὅτι, ὡς expriment que la chose énoncée est un fait ~~réel~~, tandis que l'infinitif exprime qu'elle existe dans l'esprit, aussi n'emploie-t-on jamais ὅτι, ὡς avec οἴομαι, δοκεῖ, ἐλπίζω, φημί (exprimer la pensée), mais λέγειν, εἰπεῖν (dire en général) ἴσως τὸ λεγόμενον ἀληθές ~~[illegible]~~ ὅτι χαλεπὰ τὰ καλά. Plat. λέγει ὡς οὐδέν ἐστιν ἀδικώτερον φήμης. Eschine.

ὅτι peut ne servir qu'à annoncer la proposition, comme un signe de ponctuation. ἐδήλου ἡ γραφὴ ὅτι Θεμιστοκλῆς ἥκω παρά σε. Thuc.

Il peut être répété: ἔλεγεν ὅτι, εἰ μὴ καταβήσονται, ὅτι κατακαύσει τὰς κώμας κτλ.

Il peut être suivi (ainsi que ὡς) d'un infinitif, par une confusion de constructions: νομίζω ὅτι ὅστις ἐν πολέμῳ ὢν στασιάζει πρὸς τὸν ἄρχοντα, τοῦτον πρὸς τὴν ἑαυτοῦ σωτηρίαν στασιάζειν κτλ.

Il peut dépendre d'une proposition sous-entendue signifiant afin que tu voies, s'il est suivi d'une proposition volitive: ὅτι οὐ ληρῶ, ἐκεῖθεν τὸν λόγον θεωρήσατε. Eschine.

Latin. Le Latin exprime une une grande variété de manières les rapports des propositions complétives avec les propositions principales. ut, ne, quin, quominus

ch. 3, 372-376

1° on emploie *ut* affirmativement, *ne* négativement avec tous les verbes et toutes les locutions qui signifient faire que quelque chose arrive, travailler, contribuer, s'employer à ce qu'une chose arrive

facio, efficio etc. consuetudo, natura fert, oro, rogo etc., persuadeo, moneo, consulo etc, impero, scribo, nuntio, statuo, volo nolo, malo, studeo, legem fero, lex est, auctor sum etc.

volo, nolo, malo ne se construisent avec le subjonctif sans *ut*, que dans les phrases courtes : quid vis faciam ? — ils se construisent souvent avec l'infinitif.



après les verbes qui signifient conseiller, prier, persuader, et après fac, facito, on peut retrancher ut, particulièrement si le subjonctif est voisin du verbe principal: dic veniat. fac cogites qui sis. sine te exorem. Jugurtha oppidanos hortatur, moenia defendant. Sall. Jug. 56

cum de ces verbes qui ~~signifient~~ peuvent penser, ou ~~[illegible]~~ suggérer une pensée se construisent en ce cas avec l'infinitif concedo non esse miseros, qui mortui sunt. Cic. Tusc. 1,7. Dicaearchus vult (= pense) efficere (= conclure) animos esse mortales. Cic. Tusc. 1,31. de même adducor je suis amené à penser, moneo je rappelle que

après causa, ratio, argumentum et autres mots et locutions de même signification (est, nihil est, quid est) on emploie ordinairement cur, quamobrem, quare, quod: multae sunt causae, quamobrem hunc hominem cupiam abducere Ter. Eun. 1,2,65. quid fuit causae, cur in Africam Caesarem non sequerere. Cic. Phil. 2,29. nihil affert cur, quare mundum ratione uti putemus. Cic. N. D. 3,9.

~~[illegible]~~

Substantif

Propositions employées substantivement

quid est cur tu in isto loco sedeas? Cic. pro Cluent. 53.

2° on emploie ut affirmativement, ut non négativement après les verbes et les locutions qui signifient qu'une chose a lieu, se passe, arrive comme fit, futurum est, accidit, contingit, evenit, usu venit, sequitur, restat, reliquum est, relinquitur, superest, proximum est, extremum est, prope est, longe abest, tantum abest. accidit ut illo tempore in urbe essem. Saepe fit ut ii qui (nous devant de l'argent) debeant, non respondeant ad tempus Cic. ad Att. 16, 2.

necesse est, évenit et se construisent tantôt avec ut tantôt avec l'infinitif.

contingit, et restat peuvent se construire avec l'infinitif chez les poètes, et dans les écrivains postérieurs. non cuivis homini contingit adire Corinthum. Hor. Ep. 1, 17, 36.



accedit se peut se construire avec quod qu'autant que la chose énoncée est un fait réel : accedit quod patrem plus etiam, quam tu scis, amo. Cic. ad Att. 13, 21. Si la chose n'est qu'une supposition ut est obligatoire. Si vero illud quoque accedit, ut divus sit verus, difficillima causa erit.

3° après des substantifs et des pronoms combinés avec sum, qui indiquent qu'une chose a lieu ou doit avoir lieu, on emploie ut x avec ~~[illegible]~~ la proposition annoncée ou définie ~~[illegible]~~ par la proposition principale. Mos est hominum, ut nolint eundem pluribus rebus excellere. Cic. Brut. 21. Cultus deorum est optimus, ut eos semper pura, integra, incorrupta mente veneremur. Cic. N. D. 2, 28. Fuit hoc in M. Crasso, ut existimari vellet nostrorum hominum prudentiam Graecis vellet antefere. Cic. de or. 2, 1.

x ut non

quand la proposition principale exprime un jugement sur un fait énoncé comme objet de la pensée et non comme une réalité, on emploie l'infinitif : accusatores multos esse in civitate, utile est, ut metu contineatur audacia. Cic. pro Rosc. Amer. 20. — on emploie ut, pour marquer que le fait est n'est pas réel, est ou n'est pas possible. Quid tam inauditum quam equitem Romanum triumphare ? quid tam inusitatum quam ut, quum duo consules fortissimi essent, eques Romanus ad bellum maximum pro consule mitteretur ? Cic. pro leg. Man. 21.

Substantif

Propositions employées substantivement

1° ne s'emploie après les verbes qui signifient faire obstacle, empêcher comme impedio, deterreo, tempero, teneo me, recuso, caveo etc. Regulus ne sententiam diceret recusavit Cic. off. 3, 27.

cave se construit qqfois sans ne : cave putes, facias.

2° après impedio, prohibeo, officio, obsto, obsisto, deterreo, teneo, et des locutions de signification analogue comme per me fit, per me stat, moror, in mora sum etc., on peut employer quominus. Caesar cognovit per Afranium stare (= qu'Afranius était un obstacle), quominus dimicaretur Caes. de b. c. 1, 41.



quominus s'emploie après certains verbes de même signification quand

ils sont accompagnés d'une négation ou de l'équivalent d'une négation: non recusabo, quominus omnes mea scripta legant. Cic. Fin. 1, 3.

3° après certains verbes et certaines locutions qui signifient empêcher ou omettre, × on emploie quin, s'ils sont accompagnés d'une négation ou de l'équivalent d'une négation. Quid est causae, quin decemviri coloniam in Janiculum possint deducere? Cic. de l. Agr. 2, 27. Agamemno non dubitat, quin brevi sit Troja peritura. Cic. de Inv. 10.

× et après abest, dubito, dubium est

~~Grec~~ après les verbes et les locutions qui signifient <u>craindre</u> φοβεῖσθαι (ἀθυμεῖν, αἰσχύνεσθαι, ὑποπτεύειν, φροντίζειν, σκοπεῖν etc.) timere etc., ~~καὶ~~ κίνδυνός ἐστι, periculum est etc. on emploie 376

1° de ce qui <u>n'est pas souhaité</u>, μή, ne. — πολλάκις ἔμοιγ' ἐπελήλυθε καὶ τοῦτο φοβεῖσθαι, μή τι δαιμόνιον τὰ πράγματα ἐλαύνῃ Dém. pavor ceperat milites, ne mortiferum esset vulnus Scipionis. Liv. 24, 42. κίνδυνός ἐστιν μὴ οἱ Ἕλληνες συστῶσι Xén. ~~ne~~ periculum est, ne ille te verbis obruat. Cic. div. in Caec. 14.

2° de ce qui <u>est souhaité</u>, μὴ οὐ, ne non, ut. δείσας μὴ οὐ πρῶτος παραδεξάμενος παρέχεται πάντας Xén. — omnes labores te excipere video; timeo ut sustineas. Cic. fam. 14, 2. vereor ne ~~...~~ consolatio nulla possit vera re-



periri. Cic. ibid. 6,1. non vereor ne tua virtus opinioni hominum non respondeat. Cic. ibid. 2,5.

<u>vereor</u> avec l'infinitif signifie j'ai de la répugnance à : vereor te laudare praesentem. Cic. N. D. 1, 21.

Substantif

Propositions employées substantivement.

Interrogation indirecte. — En français on emploie très souvent le substantif qualifié par une proposition relative là où en Grec et surtout en Latin on tourne par l'interrogation indirecte.

1° Si l'objet de l'interrogation est exprimé par un pronom, il faut employer l'interrogation indirecte en Latin toutes les fois que le complément du verbe en français peut être mis sous la forme d'une question. Ex : je dis ce que je pense signifie je donne mon avis ; il peut être mis sous la forme suivante : qu'est-ce que je pense ? je le dis. dico quid sentiam. Si je dis ce que je pense signifie : ma parole est conforme à ma pensée, on dira en Latin : dico quod sentio. — quaeramus ubi est maleficium = cherchons du côté déjà connu où est le crime. — quaeramus ubi sit maleficium = cherchons le côté encore inconnu où est le crime. — où est le crime ? cherchons le.



148

Englisial
2° on emploie en latin l'interrogation indirecte pour désigner une chose dont l'existence fait question. nemo justine magistratus summae rerum praeessent controversiam fecerat Liv. 5,46 (personne n'avait songé à contester la légitimité des pouvoirs qui exerçaient les magistrats). quum rerum humanarum maximum momentum sit, quam propitiis eum, quam adversis agant diis Liv. 7,1 (= les dispositions défavorables ou contraires des Dieux à l'égard des entreprises des hommes sont d'une influence décisive dans leurs affaires) — an Orpheus ullus fuerit dubitare = douter de l'existence d'Orphée.

3° après les verbes qui signifient penser et dire, on tourne souvent par l'interrogation indirecte pour désigner un objet abstrait: novi, qua via ad felicitatem perveniatur; et on dira plutôt: novi viam quae Romam ducit.

4° après <u>non poenitet</u> signifiant <u>je ne suis pas mécontent</u>, on emploie l'interrogation indirecte de préférence au substantif : a senatu quanti fiam minime me poenitet. Cic. ad Att. 1, 20 (= je ne suis pas mécontent de la considération que me témoigne le sénat).



γένος genus ἀρσενικόν θηλυκόν, οὐδέτερον masculinum femininum neutrum. — κοινὸν ἵππος (ὁ, ἡ) — ἐπίκοινον ὁ κόραξ ἡ κορώνη.

ἀριθμός numerus ἑνικός, δυϊκός, πληθυντικός

Geschlecht (grammatisches) (Pott) Encyclopädie
I. Section
Zwei und sechzigster Theil
Geren – Geschlecht.

Unter Benutzung dieses bequemen p. 398 Mittels erzielt nun solcher Gleichartigkeit in den Bildungszusätzen zwischen Attributiv und Substantiv die Sprache, bildlich so zu sprechen, auch einen – Gedankenreim, Darstellung ihrer Einheit in und trotz der Verschiedenheit des einander in anderem Betracht polarisch entgegengesetzten Wesens beider. Mit andern Worten: dieser Parallelismus in grammatischen Anhängen ... vollzieht den wichtigen Act, die innere Beziehung zwischen Accidenz und Substanz, d. h. das Drinsein ~~das~~ die Inhärenz, vom ersteren in zweiten gleichsam wie durch ein Spiegelbild auch für die sinnliche Anschauung zurückzuwerfen und wiederzugeben .... man



denke sich einmal gramma-
tisch zu einander gehörige Satz-
glieder in Sprachen, welche das
Attributiv wenig oder gar nicht flexivisch
abändern, so weit, wie die classischen,
aus stylistischen Gründen, sei es
um des Wohllauts, um des rhe-
torischen Nachdrucks, oder warum
sonst willen es sich bekanntlich
sehr ungenirt gestatten, in
dem Satze verstreut, und —
natürlich nicht maßlos, aber
doch oft durch nicht unansehn-
liche Einschiebsel — von einander
getrennt — und wie sollte man
wol aus solch einem Haufen
so wenig durch charakteristische
Abzeichen unterschiedener und
einfarbiger und doch bunt durch
einander geworfener Wortgestalten,
die sich, wie Attributiv und
Substantiv deckenden heraus finden

und als zubehörig zueinander erkennen können — wie es denn an der Hand einer mehr oder weniger vorgeschriebenen, zuweilen sklavischen Wortfolge, die, unsere Kraft zu vernachlässigen, nur hie und da auf Umwegen gelänge?

Eugène Burnouf (1831-32)

Des nombres.

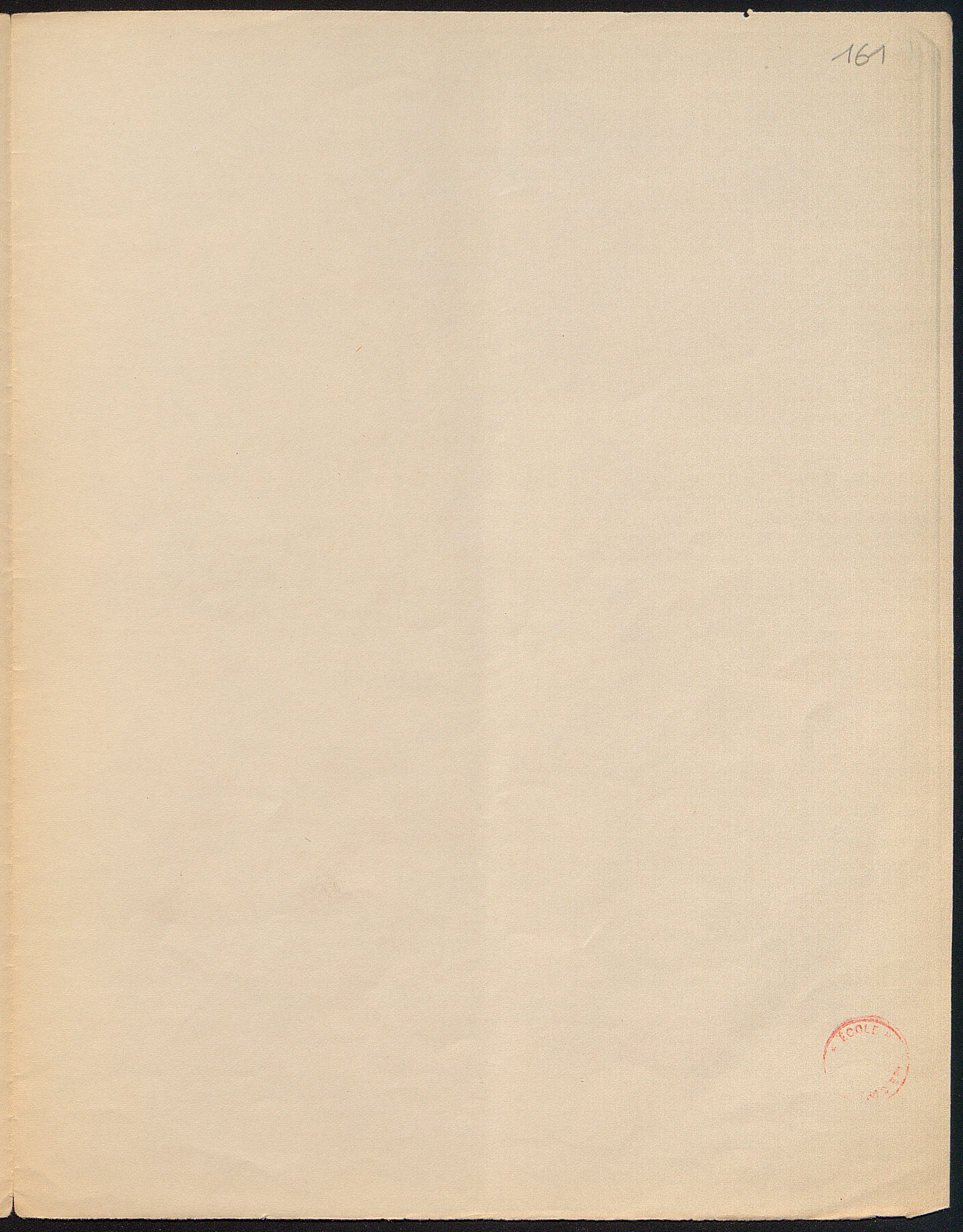
Les nombres peuvent être appelés III, 28.
les rapports sous lesquels l'esprit envisage les choses lorsqu'il en considère la relation à l'unité ou à la pluralité.

Le duel vient sans doute de la structure du corps humain où la plupart des membres sont doubles. Cela est si vrai que dans les langues vieillies où le duel tend à disparaître il reste toujours pour les pieds les mains les yeux etc.

Des genres

Les genres sont les formes au moyen 37
desquelles les mots qui représentent la réalité sont rattachés à la distinction des sexes.

Le neutre vient sans doute de 40
l'embarras qu'éprouve l'homme de placer dans telle ou telle catégorie les objets dans lesquels il ne distingue pas les sexes. Il n'est donc pour nous qu'une invention de l'esprit.


161
ECOLE

163

1

Le genre est une modification ~~de l'idée~~ de la signification du ~~signifie par le~~ substantif par laquelle l'être ~~l'objet~~ ~~est~~ est rapporté soit à la classe des êtres animés du sexe masculin soit à celle des êtres ~~ou~~ du sexe féminin soit à la classe des choses inanimées. La forme du substantif n'exprime pas cette modification : scriba, sacerdos. — mais l'usage assigne tacitement un genre à chaque substantif propre, qu'on reconnaît à la forme que prennent les pronoms démonstratifs ~~les mots qui vont leurs genres~~ quand ils ~~sont construits avec~~ qualifient le substantif.

Le nombre est la forme que prend le substantif suivant qu'il désigne un seul ou deux ou plusieurs des ~~objets~~ êtres ~~de l'espèce~~ qu'il signifie.



Genre

Dans la famille Indo-Européenne on distingue trois genres, le masculin, le féminin et le neutre ; mais il n'y a pas dans les noms d'élément qui ait pour fonction propre de marquer le genre.

Très souvent le genre n'est pas marqué par la forme du nom. L'usage n'en assigne pas moins au nom un genre propre que l'on reconnaît soit au sens du ~~subst~~ nom, ~~[illegible]~~ soit à la manière dont s'accorde avec le nom l'article ou le pronom démonstratif.

La désinence casuelle de l'accusatif pluriel a a été donnée exclusivement aux noms neutres ; ~~pour~~ dans les mêmes noms l'accusatif sert pour le nominatif. Les masculins et les neutres des noms dont le radical se terminait primitivement par a (~~[illegible]~~ ἵππος, ζυγόν) ont la désinence sya du génitif singulier, tandis que les féminins ont l's (~~[illegible]~~ ἵπποσyο, χώρα-ς).



168

Certains suffixes servent les uns pour le masculin les autres pour le féminin: δοτήρ, δότειρα, [illegible], vic-tric-s. ~~Dans~~ En sanscrit beaucoup de noms se terminent au féminin par un â long (çivâ (heureuse) açvâ (~~cavale~~ jument)) auquel répond en grec l'η (dorien ā) ou l'α bref, en latin l'a bref et l'ē long (dies pour diat comme materies, materia)

Bopp I p. 147

Genre et nombre

Ces catégories grammaticales ont deux fonctions distinctes.

1° Elles signifient dans le substantif des modifications de l'idée d'objet, indépendamment de la fonction remplie par le substantif. Elles font partie de la signification du substantif considéré comme partie du discours, et déterminent l'idée d'objet.

2° Elles signifient dans l'adjectif épithète ou attribut et les mots employés adjectivement le rapport qui unit ces mots au terme qualifié. Elles ne ~~modifient~~ déterminent pas l'idée de qualité, indépendamment de la fonction remplie par l'adjectif. Elles marquent, ainsi que le cas, cette fonction elle même.

Le Grec et le Latin ont trois genres[x] le masculin, le féminin et le neutre.

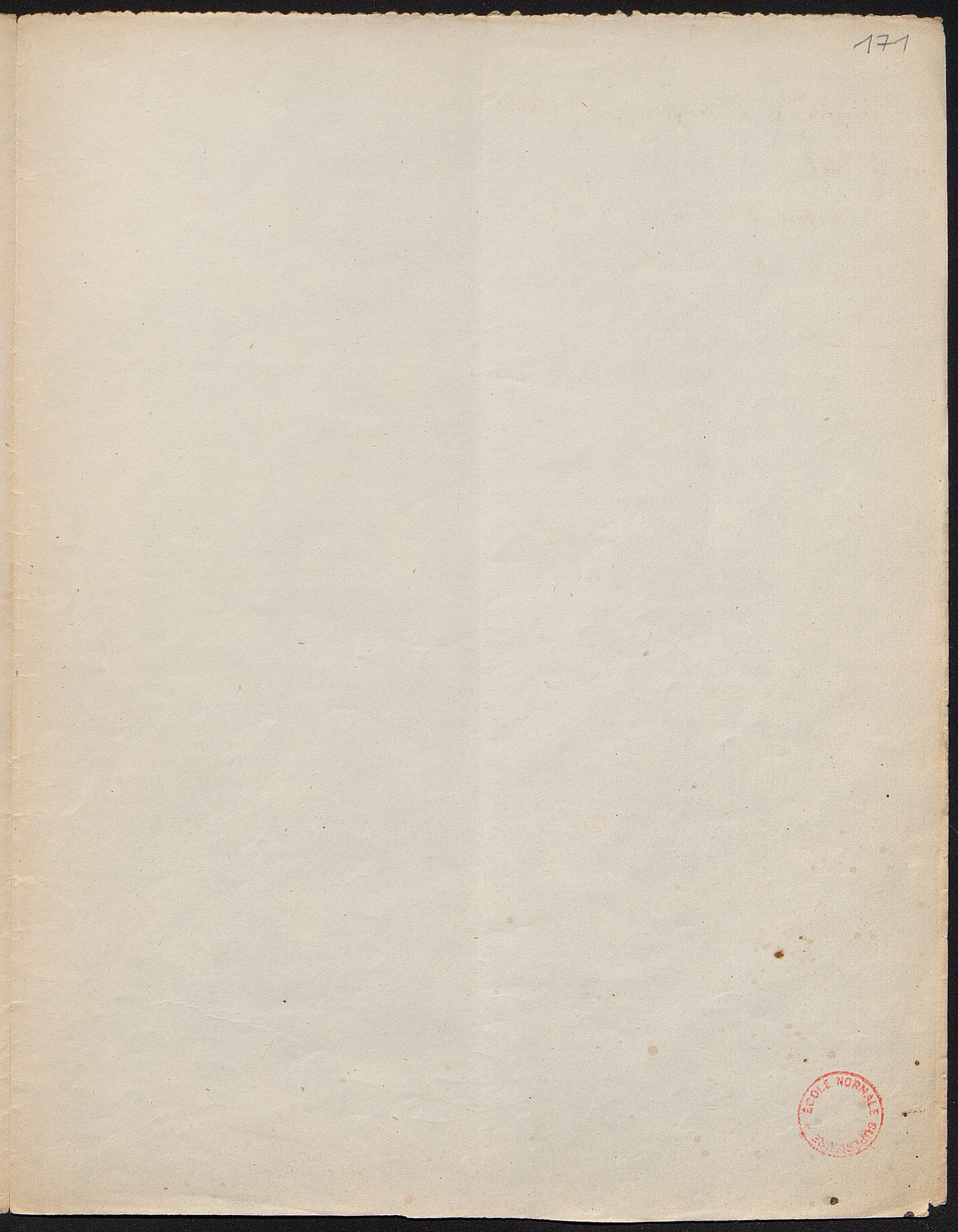
Le Français a le masculin et le féminin. Il a l'équivalent du genre neutre dans certains pronoms[x] qui ne désignent que des choses ou des objets sans distinction de choses et de personnes : ce, ceci, cela, le, rien, tout, que (interrogatif ou se rapportant à ce : ce que) quoi[x], et dans les adverbes employés substantivement : le trop, le peu, assez, tant, combien etc.

[x] invariables

[x] q[uel]que chose de bon, aussi dites chose de singulier, plus grand chose de bon

Le grec a le singulier, le pluriel et le duel.

Le Latin et le français n'ont que le singulier et le pluriel.


171
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Genre

La fonction propre du genre masculin est de marquer qu'un ~~objet~~ être est considéré comme un être animé du sexe masculin.

Mdr. 27-31

Tous les noms qui désignent des êtres animés du sexe masculin sont du genre masculin : ὁ ἀνήρ, ὁ λέων, ὁ νεανίας, ὁ τύραννος, ὁ θεός, vir, aries, taurus, scriba, homme, lion, un aide, un manœuvre, un trompette.

~~Tous les noms qui désignent des~~

La fonction propre du genre féminin est de marquer qu'un objet est considéré comme un être animé du sexe féminin.

Tous les noms qui désignent des êtres animés du sexe féminin sont du genre féminin : ἡ γυνή, ἡ λέαινα, ἡ τύραννος, ἡ θεός, uxor, socrus, dea, vacca, femme, sœur, déesse, vache.

~~×~~ × adolescens, antistes, artifex, civis, comes, conjux, dux, heres, hostis, infans, interpres, municeps, obses, parens, patruelis, sacerdos, satelles, vates.

Quand un nom désigne une classe de personnes sans distinction de sexe, il est du genre masculin, qui est le genre commun des noms de personnes, sans doute à cause de la prééminence du sexe masculin : οἱ θεοί, οἱ γονεῖς, ἀδελφοί, οἱ ἀγαθοί, κακοί, ὁ ἀγαθός, ὁ κακός. — On emploie

en Latin les substantifs tirés des bons, mali. [illegible]ant : adolescens etc. — les parents, les enfants, les bons, les méchants. — personne. Je ne connais personne d'aussi heureux que cette femme. — une belle personne.

du masculin quand il a le sens d'un pronom indéfini

Les noms qui désignent des espèces d'animaux sans distinction de sexe sont les uns du masculin, les autres du féminin[×] : ὁ λύκος, ἡ ἀλώπηξ, — corvus, passer, piscis (masculin), avis (féminin), canis (masculin ou féminin), aquila. — un serin, une perdrix. — pour désigner les sexes on ajoute au nom ἄρρην (ἄρσην), θήλεια, θῆλυς, mas, femina, mâle, femelle : θῆλυς κύων, θήλεια οἶς, ἄρρην οἶς, anas mas, vulpes femina, un serin mâle, un serin femelle, une perdrix mâle, une perdrix femelle.

× quelques uns de l'un ou de l'autre genre ad libitum

La fonction propre du neutre est de marquer qu'un ~~objet~~ être est considéré comme une chose inanimée. cependant un très grand nombre de noms qui désignent des choses inanimées sont du masculin ou du féminin, par une sorte de métaphore dont ~~le sens précis~~ l'analogie est le plus souvent perdue pour nous. Il est possible que les noms d'arbres soient du féminin en Grec et en Latin, parcequ'on considérait les arbres comme des divinités. au reste l'analogie des terminaisons a dû déterminer le genre d'un grand nombre de substantifs; c'est en Français le cas le plus fréquent: montagne est du féminin, mont du masculin à cause de la terminaison.

quand on veut désigner les objets êtres abstraitement, sans distinction d'êtres animés ou de choses inanimées, on emploie le neutre qui est le genre commun des noms de choses. τὰ ἀγαθά, τὰ κακά, τὸ ἀγαθόν, τὸ κακόν bona, mala, bonum, malum une proposition est du genre neutre: τὸ μὴ πείθεσθαι, τὸ γνῶθι σεαυτόν, scire tuum nihil est.

— en français le neutre, le est employé pour rappeler un verbe qui ou une proposition ou l'équivalent uniforme toujours le pas d'une proposition: va, je ne te hais point. — tu le dois. — on substantif aussi bien comme attribut de qualité et en général tout attribut qualificatif: il les prend pour des rois, et ils le sont.* — mais on dira*: la reine! vraiment, oui, je la suis en effet (Laf. la tortue et les deux canards). — La raison de cet emploi de le, c'est que l'attribut qualificatif uni au verbe substantif est considéré comme l'équivalent d'un verbe, et que tout verbe est considéré comme l'équivalent d'une proposition. —

Le neutre peut marquer qu'une personne est considérée comme une chose: τέκνον, μειράκιον, ἀνδράποδον, mancipium, scortum.

Les collectifs qui désignent des personnes sont de tous genres: ὁ δῆμος, ἡ πόλις, τὸ στράτευμα, exercitus, juventus, millia triginta hominum.

* êtes-vous mariée? — je le suis.

* lorsque le substantif est attribut d'objet

Dur

— en Français le pronom le est employé invariable avec la valeur d'un neutre, pour rappeler une proposition, un verbe, un adjectif ou un participe, un substantif construit comme attribut dont l'étendue est plus grande que celle du sujet : va, je ne te hais point. — tu le dois. — êtes vous mariée, contente, mère ? — je le suis. Il les prend pour des rois, et ils le sont (= ils sont rois). — quand la signification du substantif attribut est pris dans une étendue égale à celle du sujet, le prend le genre et le nombre du substantif : La reine ! vraiment oui, je la suis en effet (Laf. La tortue et les deux canards).

Le neutre peut marquer qu'une personne est considérée comme une chose, à cause de son âge ou de sa condition : τέκνον, μειράκιον, ἀνδράποδον, mancipium, scortum.

Les collectifs qui désignent des personnes peuvent être d'un genre quelconque : ὁ δῆμος, ἡ πόλις, τὸ στράτευμα, exercitus, juventus, millia triginta hominum.

~~Le genre propre du substantif et le genre que lui assigne l'usage~~

et qui se reconnait soit à la forme du mot, soit à la signification soit au genre que l'on donne à l'article ~~et~~ [ou] aux pronoms ~~adjectifs~~ démonstratifs construits avec lui.

nombre

Mdv. 50

Singulier. Sa fonction propre est de marquer que l'on a en vue soit un individu de l'espèce signifiée par le substantif soit l'espèce elle même : οὗτος ὁ συκοφάντης, πονηρὸν ὁ συκοφάντης ἀεί, hominem vidi, homo mirer est, l'homme que j'ai vu, l'homme est doué de raison. – ὁ ἀγαθός, ὁ κακός, le méchant, le sage (sapiens).

Il s'emploie dans le sens collectif, quand on désigne 1° en Grec une masse (un amas de choses) matérielle : ξύλα καὶ κέραμος, ἔλαβε σκηνὴν ἔχουσαν ἱκανὰ καὶ σῖτα καὶ ποτὰ καὶ στρωμνὴν καὶ ἐσθῆτα (Xén.), ἰχθὺν (= du poisson) ἕψειν (Xén.) ; il est rare, quand on désigne [illegible] des personnes : τὸν πολέμιον δεινότερον ἕξομεν μὴ ῥᾳδίας αὐτῷ οὔσης τῆς ἀναχωρήσεως (Thuc.).

2° Latin. le singulier collectif s'emploie très souvent soit de légumes et de fleurs : abstinere faba, glande vesci, in rosa jacere, soit de personnes : Romanus = les Romains, miles = les soldats (le soldat), eques = la cavalerie.

3° Français. Le singulier collectif des noms de matière, ~~et de beaucoup de noms de choses~~ s'emploie toujours après le partitif de le, du, de la: du bois, du plâtre, de la chaux. On emploie de même le singulier de beaucoup de noms d'objets considérés comme masse matérielle: du gland, du poisson, du boeuf. — Ces mêmes noms et des noms de personnes s'emploient au singulier collectif comme en Latin: se nourrir de gland, le poisson, de viande, ~~de~~ ~~[illegible]~~ la fureur du soldat. L'usage détermine les substantifs ainsi employés. On ne dira pas: le Français se retira. mais Bossuet dit: le Français qui les vante n'apprend rien à l'Étranger (Or. fun. de Condé). (ici il n'a pas à proprement parler le nom collectif).

— L'usage n'a pas fixé l'emploi du singulier collectif de beaucoup de noms après les prépositions de, à, en, par etc. Les grammairiens le déterminent arbitrairement (voir Grammaire des Grammaires, pp 198 et suiv.).

Pluriel. Sa fonction propre est de marquer qu'on a en vue plusieurs ~~objets~~ êtres de l'espèce désignée par le substantif. ~~Il~~ Le pluriel d'un adjectif pris substantivement et d'un substantif peut désigner ~~aussi~~ l'espèce elle même: οἱ ἄνθρωποι, homines, les hommes; οἱ ἀγαθοί, οἱ κακοί, boni, mali, les bons, les méchants. — τὰ ἀγαθά, τὰ κακά, bona, mala.

Le pluriel des noms abstraits s'emploie souvent ~~aussi~~ pour désigner ~~soit les différents objets auxquels~~ ~~modifiés par~~ ~~[illegible]~~ ~~la qualité que signifie le substantif~~, soit les différentes espèces ~~de cette qualité elle même~~. les différentes qualités, manières d'être, états, ou actions auxquelles se rapporte l'idée signifiée. ~~les différentes espèces des choses qu'ils signifient~~ ~~[illegible]~~ ~~ou les objets auxquels elles se rapportent~~

1° Grec. Cet emploi du pluriel est à peu près illimité: ὕπνοι, μαθήματα, πόλεμοι (Plat.). ἐν πότοις καὶ ἀκολασίαις καὶ ἐπιθυμίαις καὶ παιδιαῖς τὴν ἡλικίαν διάγουσι (Isocr.). θάνατοι, φόβοι, μίση, ζῆλοι, θερμότητες, ψύξεις, βαρύτητες, κουφότητες. — συνακολουθεῖ ταῖς ἐνδείαις καὶ ταῖς ταπεινότησι σωφροσύνη καὶ μετριότης (Isocr.)

2° <u>Latin</u>. L'usage de la langue classique détermine pour nous les noms abstraits qui s'emploient au pluriel: odia hominum, multitudinis invidiae, iracundiae, timores. — on trouve: hi quatuor perturbationes (= ~~trois~~ quatre espèces de…), tres constantiae Cic. Tusc. 4, 6, ~~[illegible]~~. et somno et quietibus ceteris. Cic. off. 1, 29. — cet emploi du pluriel semble plus restreint qu'en Grec.

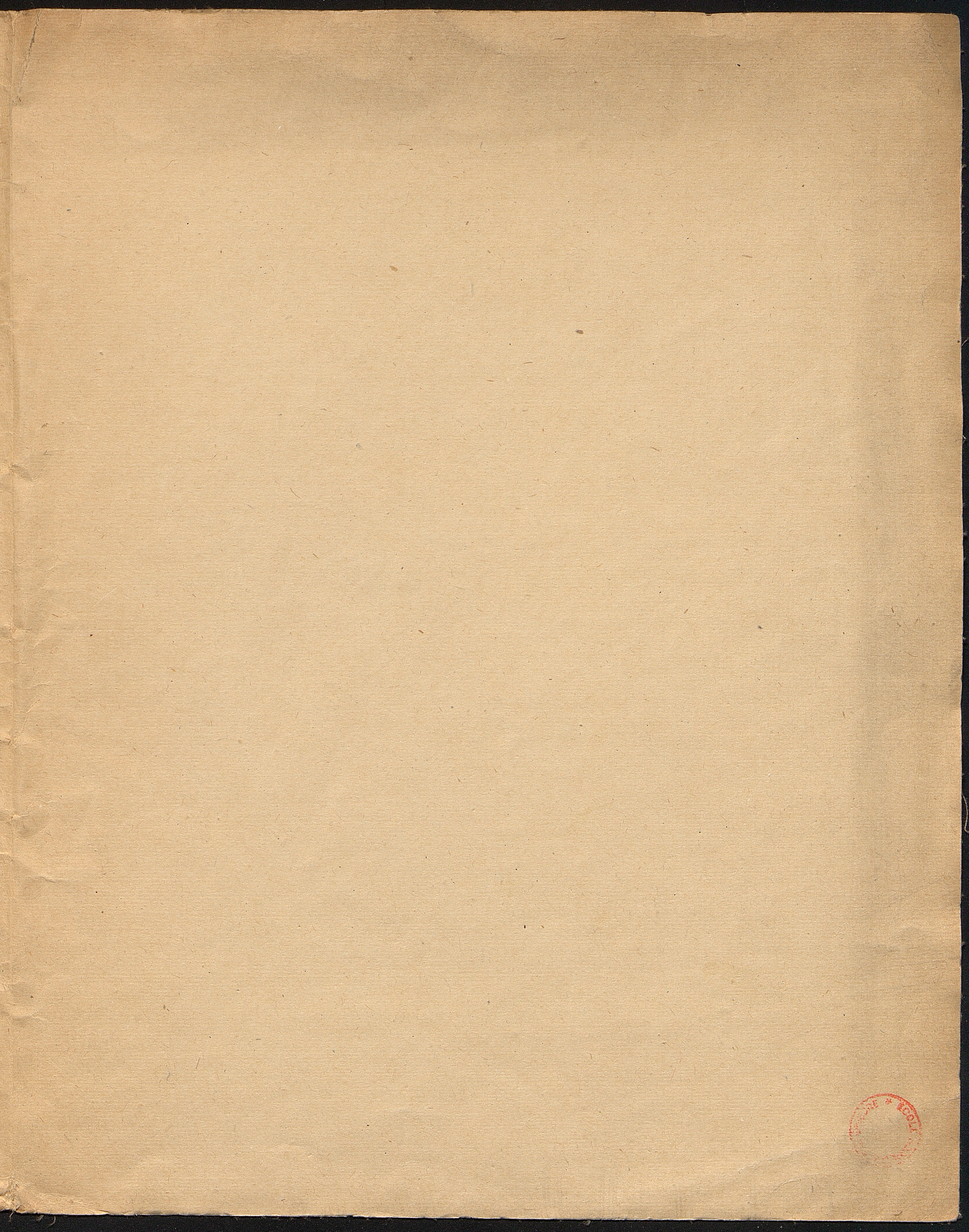
— 3° <u>Français</u>. un nom abstrait peut changer de sens au pluriel: santés, vues, ouïes. L'usage détermine cet emploi du pluriel. Il a varié. on trouve dans la langue du 17e siècle: anarchies, calmes, circonspections, compassions, crédulités, ~~[illegible]~~, éruditions, leurs diverses duretés et fluidités (des corps) (Malebranche), modesties etc. cf. Godefroy Lexique de Corneille I, 351 et suiv.

× ~~[illegible]~~

Le pluriel d'un nom propre s'emploie souvent pour désigner la classe de personnes semblables à l'individu désigné (antonomase). μυρίους ὄψονται ἀνθ' ἑνὸς Κλεάρχους (Xén.). — sint Maecenates, non deerunt, Flacce, Marones (Mart. 8, 56). — aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Le pluriel des pronoms ~~de la~~ 1re et 2e personne et celui de l'article ~~des~~ s'emploient en français des personnes prises individuellement, pour marquer leur importance ~~égard, considération que~~ ~~[illegible]~~ : vous êtes venu. — ~~[illegible]~~ nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit. — Les Thémistocle

Duel. Sa fonction propre est de marquer qu'on a en vue deux ~~objets~~ êtres. Les Grecs l'emploient alternativement avec le pluriel, et souvent des mêmes objets, parfois dans la même proposition, sans que nous puissions sentir les raisons qui font préférer l'un de ces nombres à l'autre: δύο ἔχω ψυχάς (Xén.). δῆλον ὅτι δύο ἐστὸν ψυχά (Xén).




Substantif

